

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
ET DES COLLECTIVITES LOCALES

ASSEMBLEE REGIONALE DE SEGOU

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI



**SCHEMA DIRECTEUR DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE DE LA
REGION DE SEGOU**

*Ce schéma a été élaboré dans le cadre de l'appui
apporté par la coopération luxembourgeoise à
l'Assemblée Régionale de Ségou*

Novembre 2010

MOT DU PRESIDENT

Un des objectifs essentiels du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR), inspirateur de toutes les politiques en vigueur dans notre pays, est de «trouver des réponses à la sécurisation des emplois, à la réduction du chômage et du sous-emploi, à l'adaptation de la formation aux besoins du marché».

C'est dans cette perspective, vu les responsabilités qui sont les nôtres en matière de formation technique et professionnelle, que nous avons émis le vœu de disposer d'un instrument qui nous permette :

- de faire de la formation technique et professionnelle un outil stratégique au service du développement socio-économique de la région de Ségou,
- de préciser les domaines sur lesquels les efforts de formation doivent être prioritairement portés en fonction du choix des politiques de développement et des orientations stratégiques régionales,
- de définir les dispositifs appropriés à mettre en place,
- de clarifier les rôles des intervenants en matière de programmation, de réalisation et de suivi évaluation de la formation professionnelle.

Notre vœu est aujourd'hui comblé parce que cet instrument est maintenant disponible ; c'est le schéma Directeur de la Formation professionnelle et technique de notre région.

En l'élaborant nous nous sommes également mis en conformité avec une autre exigence, consignée celle-là, dans le Document de Politique Nationale de Formation Professionnelle, adopté en Juillet 2008 par le Gouvernement de la République du Mali, celle de l'élaboration de la carte nationale de la formation professionnelle dont les schémas Directeurs régionaux forment le socle.

La mise en œuvre des cinquante (50) actions, qui constituent notre schéma Directeur de Formation Professionnelle et Technique, nous permettra sans aucun doute de répondre aux besoins en main-d'œuvre qualifiée des secteurs où notre région possède des avantages comparatifs, comme par exemple l'Agriculture, l'Elevage, la Pêche, le Tourisme, l'Artisanat, les Transports, etc., conformément à l'esprit de la stratégie de Croissance accélérée initiée par le Gouvernement de notre pays.

Désormais, chaque acteur (Structures déconcentrées, Collectivités territoriales, Organisations professionnelles, Associations, ONG, Partenaires au développement, structures privées) doit se sentir interpellé et jouer son rôle et tout son rôle, au regard des missions qui lui sont assignées, pour que, ensemble, nous puissions mettre en place un système de formation professionnelle qui réponde à l'impératif de croissance économique et de réduction de la pauvreté dans notre pays, et particulièrement dans notre Région.

Siaka DEMBELE

Président de l'Assemblée Régionale

SOMMAIRE

MOT DU PRESIDENT	2
LISTE DES TABLEAUX :	5
LISTE DES FIGURES	6
ABREVIATIONS ET SIGLES	7
1 LE SCHEMA DIRECTEUR REGIONAL DE FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE (SDRFTP), SA VALEUR AJOUTEE ET LA DEMARCHE D'ELABORATION..	8
2 LE DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE DE LA REGION	8
2.1 PRESENTATION GENERALE.....	8
2.1.1 Caractéristiques physiques	8
2.1.2 Organisation administrative	9
2.1.3 Démographie	9
2.2 EVOLUTION DES SECTEURS ECONOMIQUES	10
2.2.1 Le secteur primaire	10
2.2.2 Le secteur secondaire	18
2.2.3 Le secteur tertiaire	20
3 LE DIAGNOSTIC DU DISPOSITIF REGIONAL DE FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE	25
3.1 POPULATION SCOLARISEE	25
3.2 SCOLARISATION DANS LA REGION	25
3.3 L'OFFRE REGIONALE EN MATIERE D'EDUCATION NON FORMELLE.....	28
3.3.1 L'expérience soutenue par la coopération luxembourgeoise dans les cercles de Tominian et de Bla.	28
3.3.2 L'expérience développée par la Direction Nationale de Formation Professionnelle dans le cadre de la mise en œuvre du PISE II.....	29
3.4 L'OFFRE REGIONALE AU NIVEAU DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL	30
3.5 L'OFFRE REGIONALE EN MATIERE DE FORMATION PROFESSIONNELLE.....	34
3.6 L'OFFRE REGIONALE EN MATIERE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	38
3.7 L'OFFRE REGIONALE DE FORMATION RURALE ET AGRICOLE	39
3.7.1 Le centre piscicole de Molodo	39
3.7.2 Les Centres d'Animation Rurale (CAR) et le Centre d'Apprentissage Agricole (CAA)	40
3.7.3 Les autres dispositifs de formation professionnelle	41
4 SITUATION DE L'EMPLOI DANS LA REGION DE SEGOU	44
5 LES GRANDS PROJETS STRUCTURANTS ET LES BESOINS DE COMPETENCES	46
6 LES BESOINS EN MAIN D'ŒUVRE DE L'ECONOMIE REGIONALE	47
7 LA STRATEGIE REGIONALE DE DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE	51
7.1 A QUI S'ADRESSE LE SCHEMA DIRECTEUR.....	51
7.2 LES TROIS (03) PILIERS : LA QUALIFICATION, L'INNOVATION, LE PARTENARIAT	51
7.3 LE SDRFTP, UN PROJET BASE SUR TROIS (03) ENJEUX	52
7.4 LES AXES STRATEGIQUES DU SDRFTP	53
7.5 LES AXES OPERATIONNELS D'INTERVENTION.....	54
8. PERSPECTIVES DES LIENS DU SDRFTP AVEC D'AUTRES POLITIQUES REGIONALES	60
8 LE PILOTAGE, L'EVALUATION ET LA MISE A JOUR DU SDRFTP	61

8.1	LE PILOTAGE DU SDRFTP	61
8.2	LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI DU SDRFTP	61
8.3	L’EVALUATION DU SDRFTP	62
8.4	L’EVALUATION DES EFFETS - LES IMPACTS	62
	REFERENCES	64
	ANNEXE	66
	PROPOSITION DE RENFORCEMENT DU DISPOSITIF REGIONAL DE FORMATION DANS LA REGION DE SEGOU	66

LISTE DES TABLEAUX :

Tableau 1: Nombre de communes et de villages par cercle	9
Tableau 2 : Répartition de la population selon le milieu de résidence.....	10
Tableau 3 : Production de céréales/cercle (en tonnes) lors de la campagne 2009-2010.....	11
Tableau 4 : Pourcentage de la production et des superficies cultivées.	11
Tableau 5 : Production des tubercules et racines (tonnes)/cercle de la campagne 2009-2010 ...	12
Tableau 6 : Production des cultures industrielles	12
Tableau 7 : Production des cultures maraîchères	13
Tableau 8: Production des cultures fruitières	13
Tableau 9: Effectif du cheptel de la Région par Cercle et par espèces en 2009.	14
Tableau 10: Abattage de bovins contrôlé par centre :	15
Tableau 11 : Abattage d’ovins et de caprins contrôlé par centre :	15
Tableau 12 : Production contrôlée des unités laitières par points de collecte	16
Tableau 13 : Production des peaux et cuirs.....	16
Tableau 14 : Unités de production de races de coqs améliorés.....	17
Tableau 15: L’évolution de la production de 2009 par rapport à 2008.....	17
Tableau 16: Expédition de poisson en kg sur les marchés intérieurs en 2009	18
Tableau 17: Part de la Région dans la valeur ajoutée du secteur industriel	19
Tableau 18: Part de la région de Ségou dans les arrivées et nuitées des visiteurs	21
Tableau 19: Répartition des artisans par cercle et par sexe.....	23
Tableau 20: Taux de scolarisation par Académie et par Centre d’Animation Pédagogique....	26
Tableau 21: Evolution du taux de scolarisation sur la période de 2003 à 2009	27
Tableau 22: Situation des CED en 2008-2009	28
Tableau 23 : Répartition des établissements d’enseignement technique au niveau de la région	31
Tableau 24: Effectifs des inscrits au CAP et au BT- 2009-2010	31
Tableau 25: Filières de Formations par cercle et par niveau.....	33
Tableau 26: inventaire des centres de formation par cercle	35
Tableau 27: Récapitulatif des effectifs et des filières pour la FQP et la FPAD.....	36
Tableau 28: Répartition des CAR	40
Tableau 29 : Récapitulatif des établissements et centres de formation.....	42
Tableau 30: Intermédiation de 2006-2008	44
Tableau 31 : Secteurs concernés par les offres d’emploi	45
Tableau 32: Projets et emplois à créer	46
Tableau 33 : Besoins en main d’œuvre	48

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Taux de scolarisation par cercle	26
Figure 2: évolution des taux de scolarisation par cercle	27
Figure 3: Les diplômes préparés au niveau de l'enseignement technique et professionnel.....	30
Figure 4: Répartition des effectifs/filières.....	32
Figure 5: Les dispositifs de formation professionnelle	34
Figure 6 : Evolution des effectifs des formations professionnelles initiales par localités	38
Figure 7: Situation des CAR	40
Figure 8 : Carte des établissements et centres de formation	43
Figure 9: Les secteurs d'offres d'emplois	45

ABREVIATIONS ET SIGLES

AMADER :	Agence Malienne de Développement de l'Energie Rurale
ANPE :	Agence Nationale Pour l'Emploi
AOPP :	Association des Organisations Professionnelles Paysannes
APC :	Approche Par Compétence
APEJ :	Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
AR :	Assemblée Régionale
AT :	Apprentissage Traditionnel
CAA :	Centre d'Apprentissage Agricole
CAP :	Centre d'Animation Pédagogique
CAPA :	Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole
CAR :	Centre d'Animation Rurale
CED :	Centre d'Education pour le Développement
CERFITEX :	Centre d'Etude, de Recherche et de Formation en Industrie Textile
CFAR :	Centre Féminin d'Animation Rurale
CEFE :	Centre d'Etude et de Formation en Entreprises
CLOCSAD :	Comité Local d'Orientation de coordination de Suivi des Actions de Développement
CNOP :	Convention Nationale des Organisations Professionnelles
CNR-ENF :	Centre National de Recherche en Education Non Formelle
COP :	Centre d'Orientation Pratique
DEF :	Diplôme d'Etudes Fondamentales
DEUG :	Diplôme d'Etudes Universitaire Générale
DREFP :	Direction Régionale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
DRPSIAP :	Direction Régionale de la Planification de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population
DUT :	Diplôme Universitaire de Technologie
EDM :	Energie Du Mali
FAFPA :	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
FC :	Formation Continue
FP :	Formation Professionnelle,
FPAD :	Formation Professionnelle par Apprentissage de type Duale
FPQ :	Formation Professionnelle Qualifiante
IFP :	Institut de Formation Professionnelle
ISSAM	Institut Supérieur des Sciences Appliquées et de Management
Lux-Dev :	Luxembourg Development
MCA :	Millenium Challenge Account
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PAFIP :	Programme d'Appui à la Formation et à l'Insertion Professionnelles
PISE :	Programme d'Investissement Sectoriel de l'Education
PRODEC :	Programme Décennal pour l'Education et la Culture
SDRDE :	Schéma Directeur Régional de Développement Economique
SDRFPT :	Schéma Directeur Régional de la Formation Professionnelle et Technique
UFAE :	Unité de Formation et d'Appui aux Entreprises

1 LE SCHEMA DIRECTEUR REGIONAL DE FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE (SDRFTP), SA VALEUR AJOUTEE ET LA DEMARCHE D'ELABORATION

Le SDRFTP a pour objet de définir les orientations à moyen terme en matière de formation professionnelle et technique, qui contribueront au développement socio-économique de la région. Il est la traduction au niveau de la politique nationale de formation professionnelle.

L'élaboration de ce schéma directeur régional de la formation professionnelle et technique a été une occasion de réfléchir objectivement, en se projetant dans le futur et en recherchant les différents moyens d'accomplir au mieux les missions de l'Assemblée Régionale dans les domaines de l'emploi et de la formation, leviers du développement économique.

Le document SDRFTP est le fruit d'une large concertation engagée avec l'ensemble des partenaires aussi bien au niveau régional qu'au niveau de cercles. La démarche utilisée découle plus d'une logique économique que de l'exécution de dispositions de lois et de décrets.

Cette démarche est venue conforter une dynamique déjà existante au niveau de la Collectivité Région de Ségou, qui s'est concrétisée par la mise en place de « groupes de travail » dans chacun des 7 cercles et de 2 « groupes thématiques » régionaux. Dans chacun des cercles, des réunions de travail ont été animées par le point focal de cercle. Un document spécifique au cercle a été rédigé. Il est relatif au diagnostic sur l'emploi, la formation, et les pistes de développement. Il a été validé par le groupe de concertation locale.

L'ensemble des 7 rapports produits a permis la rédaction de deux documents clés : le premier porte sur le diagnostic socio-économique régional et les projets de développement ; le second, sur le diagnostic régional de l'emploi et de la formation. Ces deux (2) documents serviront de base au Comité Technique pour rédiger le document final, SDRFTP.

Ce document final comprend les axes d'orientation stratégiques pour les 5 prochaines années et les plans d'actions opérationnels (schémas d'application) qui seront à développer.

2 LE DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE DE LA REGION

2.1 PRESENTATION GENERALE

2.1.1 Caractéristiques physiques

La Région de Ségou, 4^{ème} région administrative du Mali, est située dans la partie centrale du pays, entre les 12°30 et 15°30 de latitude Nord ; 4° et 7° de longitude Ouest. Elle s'étend du Nord au Sud sur environ 330 km et d'Ouest en Est sur 310 km. Sa superficie est estimée à 62 504 km², soit 5% du territoire national. Elle est limitée :

- au Nord, par la République Islamique de Mauritanie ;
- à l'Est, par les régions de Tombouctou et de Mopti ;
- au Sud-est, par le Burkina Faso ;
- au Sud, par la région de Sikasso ;
- à l'Ouest, par la région de Koulikoro.

La région de Ségou est divisée en trois (3) zones agro climatiques :

- la zone sahélienne nord, sur 14.435 km², soit environ 25% de la superficie de la région. C'est une zone de nomadisme dont la végétation, clairsemée, est composée

essentiellement d'épineux avec une moyenne pluviométrique variant entre 150 et 350 mm, des vents très forts occasionnant une forte érosion des sols ;

- la zone sahélienne sud est relativement plus humide ; c'est la plus grande ; elle représente en superficie près de la moitié de la région. L'agro-sylvo-pastoralisme y est le mode de production dominant ;
- la zone soudanienne Nord, soit le 1/3 de la superficie totale de la région, correspond aux écosystèmes de savanes arbustives (10 à 20 m³ de bois /ha), arborées (20 à 40 m³ de bois/ha).

Et un delta mort appartenant aux écosystèmes aquatiques à eau douce.

De façon générale, la tendance des données climatiques est caractérisée par une irrégularité et une mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace. Ainsi, la pluviométrie moyenne annuelle enregistrée, de 2007 à 2009, est de l'ordre de 673,5 mm. Comme dans le reste du pays, cette pluviométrie est assez variable d'une année à l'autre. Cependant, la région est aussi arrosée:

- par des eaux de surface dont les principales sources sont le fleuve Niger, 290 km dans la région, son principal affluent le Bani (plus de 200 km dans la région) et leurs défluent. Il existe également de nombreuses petites rivières et mares (à vocation agricole, pastorale et ou piscicole) qui sont intermittentes et soumises à un processus intense de comblement irréversible.
- par des eaux souterraines caractérisées par des niveaux de disponibilité et ou de distribution variables et irréguliers. Elles sont en conséquence exploitées par des types et moyens différents.

2.1.2 Organisation administrative

Erigée en Collectivité Territoriale par la Loi N° 99- 035 du 10 Août 1999 portant création des Cercles et Régions du Mali, la Région de Ségou compte aujourd'hui 126 Collectivités Territoriales dotées chacune de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle est composée de 7 cercles, 118 communes (dont 3 Communes urbaines et 115 rurales) et 2 258 villages.

Tableau 1: Nombre de communes et de villages par cercle

Cercles	Superficie (km ²)	Communes	Villages
Barouéli	4 714	11	234
Bla	6 389	17	223
Macina	7 005	11	247
Niono	17 743	12	242
San	6 159	25	427
Ségou	13 876	30	568
Tominian	6 618	12	317
Total région	62 504	118	2 258

Source : Mission de Décentralisation – annuaire 2008 et chiffres 2009

2.1.3 Démographie

La région de Ségou, en 2009, comptait 2.336.255 habitants¹ avec 37, 38 hts/km², composés de 50,5% de femmes pour 49,5% d'hommes. La population de la région a enregistré, de 1998 à nos jours, une augmentation de l'ordre de 40%, particulièrement dans les cercles de Niono (60%), de Macina (41%) et Bla (40%).

¹ Institut National de la Statistique-INSTAT, juillet 2009

Les populations sont diversement réparties dans les différents cercles. Ainsi les cercles les plus densément peuplés sont : Ségou (49,82 hts/km²), Barouéli (43,18 hts/km²), San (54,38 hts/km²), Bla (44,4 hts/km²). Les Cercles de Macina (33,9 hts/km²) et de Tominian (33,22 hts/km²) sont très proches de la moyenne régionale. Le Cercle de Niono (20,2 hts/km²) est le moins peuplé.

La répartition des populations entre milieu urbain et milieu rural est en évolution croissante, elle a suivi la même évolution entre 2008 et 2010.

Tableau 2 : Répartition de la population selon le milieu de résidence

Milieu/Année	2008	2010	2013	2015	2020	2024
Urbain	468 909	520 275	570 176	701 475	817 157	923 294
Rural	1 701 964	1 888 404	2 069 526	2 104 425	2 451 471	2 769 883
Total	2 170 873	2 408 679	2 639 702	2 805 900	3 268 628	3 693 178

Source : INSTAT/ DRPSIAP/ 2009/ Perspective de la population 1999 – 2024

La population de Ségou est extrêmement jeune : 54% des habitants ont moins de 15 ans et 31,8%, moins de 40 ans. Les adultes, de plus de 40 ans, représentent 14,2%. Les femmes en âge de procréer (15-40 ans) représentent 36,6% de la population féminine.

Le flux migratoire est très fort vers les villes de Ségou, centre administratif et économique) et de Niono (centre de production agricole et de transit vers les régions du Nord et la Mauritanie). L'islam, le christianisme et l'animisme sont les principales religions pratiquées dans la région.

2.2 EVOLUTION DES SECTEURS ECONOMIQUES

L'économie de la région repose principalement sur le secteur primaire, suivi du secondaire et du tertiaire.

2.2.1 Le secteur primaire

Dans la région de Ségou, les activités économiques sont largement dominées par le secteur primaire (agriculture, élevage, sylviculture, pêche, pisciculture, aquaculture) qui occupe environ 1 255 626 sur 1 434 003 actifs, soit 87,5% de la population active totale de la région. Il constitue, de par les énormes potentialités hydro agricoles existantes et les courants d'échanges établis, le principal secteur d'activités économique de la région.

2.2.1.1 Sous –secteur de l'agriculture

En 2008, la contribution de l'agriculture, dans la création de revenus à l'échelle régionale, est estimée à environ à **302 242 038 000** F CFA, dont 153,989 milliards F CFA pour le riz. Cette agriculture repose essentiellement sur la culture des céréales. Ainsi, la région a produit 1 526 967 tonnes toutes céréales confondues.

Les productions, par spéculation, sujettes aux aléas climatiques, ont connu des évolutions plus ou moins continues. En effet, les précipitations, mal réparties sont insuffisantes et la saison accuse en divers endroits une installation tardive qui, à son tour, perturbe le calendrier et les activités agricoles.

La répartition de cette production s'est faite comme suit :

Tableau 3 : Production de céréales/cercle (en tonnes) lors de la campagne 2009-2010

	Riz	Mil	Sorgho	Maïs	Fonio	Total
Barouéli	6 946	72 112	51 651	7 183	1 077	138 969
Bla	29 690	68 642	39 668	32 321	630	170 951
Macina	120 366	92 502	3 306	3 296	275	219 745
Niono	322 502	29 283	1 309	1 951	65	355 110
San	49 976	98 396	61 559	40 529	3 120	253 580
Ségou	160 279	173 069	21 020	7 944	2 771	365 083
Tominian	6 662	40 865	29 341	5 867	5 695	88 430
Total	696 421	509 969	207 854	99 091	13 633	1 526 967

Extrait du Rapport d'activités 2009-2010-DRA

Les cultures céréalières reposent principalement, en termes de production et de superficie, sur les spéculations suivantes : le mil, le fonio, le sorgho, le maïs et le riz et leur poids respectif est le suivant :

Tableau 4 : Pourcentage de la production et des superficies cultivées.

Spéculations	Superficie	Production
Mil	59,90%	36,09%
Sorgho	17,96 %	12,94%
Riz	15,68%	43,94%
Maïs	04,23%	06,10%
Fonio	02,20%	0,91%

Extrait du Rapport d'activités 2009-2010-DRA

La production du riz, fondé sur le rendement, occupe la 1^{ère} place des productions, soit 43,94%, suivi du mil (36,09%) dont le rendement est fondé sur la superficie.

En termes de superficie cultivée, le mil domine sur les autres spéculations, ce qui démontre que l'évolution de cette spéculation est plus basée sur la superficie que sur le rendement. Sa culture est pratiquée sur l'ensemble de la Région, spécifiquement dans la partie exondée du Cercle de Niono, le nord du Cercle de Macina et dans l'ensemble des autres Cercles de la Région.

En revanche, l'évolution du riz, dont la production est la plus importante des spéculations avec 43,94% de la production totale, est basée sur le rendement. Sa production est pratiquée dans la zone de l'Office du Niger couvrant les cercles de Macina et Niono, dans la zone de l'office Riz (Cercles de Ségou, Barouéli), dans le périmètre irrigué à **San** et partout dans les bas fonds aménagés. L'extension de la riziculture est en cours, notamment à San et Bla, sur 20.000 à 25.000 ha, avec la construction du seuil de Talo ; à Niono sur 16. 000 ha, avec l'extension des aménagements dans le nord, dans le cadre du programme MCA (Millenium Challenge Account).

La culture du sorgho, compte tenu du déficit pluviométrique et de la mauvaise répartition des précipitations observée chaque année, est pratiquée dans une moindre proportion que celle du mil.

Le cercle de Ségou est le 1^{er} producteur en céréales, toutes céréales confondues, de la région (365 083 T), il est suivi du cercle de Niono (355 110 T) et suit en queue de peloton le cercle de Tominian avec 88 430 T.

D'autres cultures occupent les populations de la région. Ce sont les cultures à tubercules et racines et celles dites de rente : principalement, le coton, la canne à sucre, l'arachide et le sésame.

- Les cultures à tubercules & racines :

Il s'agit notamment du manioc, de la patate douce, de l'igname et accessoirement du taro. Les tubercules et les racines constituent des sources de revenus assez importants pour certains acteurs de la chaîne de production alimentaire. Leur poids respectif se présente comme suit :

Tableau 5 : Production des tubercules et racines (tonnes)/cercle de la campagne 2009-2010

	Manioc	Patate douce	Taro	Total
Barouéli	1 480	0	0	1 480
Bla	700	6 341	150	7 191
Macina	390	500	0	890
Niono	120	6 344	0	6 464
San	4 884	928	60	5 872
Ségou	20 553	1 843	21	22 417
Tominian	27	0	10	37
Total	28 154	15 956	241	44 351

Extrait à partir du Rapport d'activités 2009-2010 de la DRA

- Les cultures industrielles :

L'essor des cultures industrielles de la région est fondé sur le dynamisme de l'agro industrie. Il s'agit principalement du coton, de la canne à sucre, du sésame et de l'arachide.

Tableau 6 : Production des cultures industrielles

	1997-1998	2003-2004	2006-2007	2009-2010
Canne à sucre	49 682	88 642	102 620	377 964
Coton	51 449	60 807	34 366	21 241
Sésame	-	-	-	3 943
Arachide	-	-	-	27 626

Extrait du Plan Stratégique de Développement Régional 2007 et Rapport d'activités DRA 2009

La canne à sucre, après une décennie au cours de laquelle la production a beaucoup fluctué, commence à enregistrer un accroissement de sa production, avec la mise en exploitation de multiples parcelles, pour l'approvisionnement de la nouvelle usine de production de sucre de Markala et du Kala supérieur.

Le coton, produit par la CMDT, provient pour l'essentiel des cercles de Bla, de San et de Barouéli. Le coton dans la région de Ségou a connu ses heures de gloire durant la décennie 1998-2007 ; depuis 2007, une crise de production s'est installée, qui a réduit considérablement la production de la région, estimée aujourd'hui à environ 21 200T.

La production d'arachide, dans les cercles de Tominian, San, Barouéli et Ségou, est estimée à environ 27 630 T en 2009- 2010.

D'autres cultures industrielles sont produites dans la région de Ségou ; il s'agit du dâh fibre, du tabac et en moindre proportion la calebasse.

- Les cultures maraîchères et arboricoles :

Les cultures maraîchères et arboricoles sont en nette émergence dans la Région de Ségou. Ces cultures constituent des moyens substantiels de diversification de revenus pour les producteurs et les commerçants des différents cercles. Les produits maraîchers et les fruits sont actuellement consommés par la population et rentrent dans les habitudes alimentaires de la Région.

Tableau 7 : Production des cultures maraîchères

	1997-1998	2000-2001	2003-2004	2006-2007	2009-2010
Echalote	7 441	21 382	75 696	271 144	148 690
Tomate	42	13 648	12 470	18 506	23 897
Pomme de terre	196	1 872	3 697	6 586	8 108
Gombo	158	3 307	4 436	3 732	6 819
Aubergine	140	2 295	3 734	1 751	3 810
Choux	52	785	3 641	2 401	7 186

Extrait du Plan Stratégique de Développement Régional 2007 et Rapport d'activités DRA 2009

La production fruitière est en nette progression depuis un peu plus d'une décennie du en partie à la maîtrise de l'eau et la présence du conseil rural et celle de projets et programmes du développement.

Tableau 8: Production des cultures fruitières

	1997-1998	2000-2001	2003-2004	2006-2007	2009-2010
Mangue	3 993	9 216	11 466	39 613	21 748
Orange	1 198	2 455	188	4 704	5 166
Banane	2 668	6 715	2 957	3 501	6 966
Papaye	1 268	3 832	7 967	9 413	3 659
Mandarine	0	200	545	2 488	1 158

Extrait du Plan Stratégique de Développement Régional 2007 et Rapport d'activités DRA 2009

La production d'échalote, d'agrumes, de papaye, de mangue et de banane a enregistré une nette croissance au cours des trois dernières années. Ceci est dû simplement à l'évolution de la ration alimentaire et aussi au caractère commercial de ces produits qui peuvent rapporter un revenu substantiel aux producteurs.

2.2.1.2 Sous-secteur de l'élevage

L'élevage est pratiqué dans toute la région où l'on dénombre 18 331 467 têtes dont 13 821 538 volailles (DRPIA 2 009). Il est traditionnellement extensif mais depuis un peu

plus d'une décennie maintenant, il s'intensifie progressivement avec le développement de l'embouche, dans les zones de l'Office du Niger et de l'Office riz.

Ainsi, en dehors du bétail sur pieds, les autres produits du sous secteur de l'élevage ont engendré, en 2007, des revenus de l'ordre de 1.802.145.168 F CFA. Ce surcroît de revenus a porté sur la viande (2 179,28t), le lait (1 761 950,3t), les peaux et cuirs (104,7t), la volaille (3716t) et les œufs (8 521 292,7t). Le nombre total d'animaux exporté est de 55.663 têtes soit 47% de bovins, 52% d'ovins et 1% de caprins. Le nombre d'animaux (toutes espèces confondues) exporté sur la Côte d'Ivoire a été beaucoup plus important que celui dirigé sur le Sénégal. La RCI a résorbé 91,23% des animaux exportés, soit 50.785 têtes dont 23.821 bovins, 26.410 ovins et 554 caprins.

En terme d'infrastructures, la région compte 15 marchés à bétail, 6 marchés à volaille, 13 abattoirs et aires d'abattage, 5 boucheries, 222 parcs de vaccination, 3 rampes d'embarquement, 6 étables, 5 séchoirs et 5 astiqueurs.

Les bovins, les ovins et les caprins constituent les principales espèces animales de la région. Les équins, les asins et les porcins sont en nette régressions depuis 1984. Les camelins connaissent depuis cette date un taux d'accroissement très fort, car ils semblent mieux s'adapter aux conditions climatiques actuelles de la Région.

Tableau 9: Effectif du cheptel de la Région par Cercle et par espèces en 2009.

Cercles	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Camelins	Porcins	Volailles
Barouéli	120500	195600	233920	370	8620	0	0	1 283 700
Bla	167000	303200	174700	511	13110	0	910	1 184 000
Macina	172851	203031	323997	1350	32695	0	464	3 617 095
Niono	213357	145076	140624	443	18965	1558	324	195137
San	202 389	311 084	461 887	10 089	22 234	0	12 657	1 998 000
Ségou	346081	1183442	527043	695	41191	0	616	7 301586
Tominian	80 849	40 425	60 585	3 752	6 120	434	34 327	240 020
Total	1 303 027	2 381 858	1 922 756	17 210	136 815	1 992	49 298	13 821 538
Rappel 2008	1 323 106	1 766 202	1 827 297	18 030	120 078	780	48 940	9 577 403

Extrait du Rapport d'activités 2009 de la DRPIA

La production de viande

La production de viande de la région est très importante, en raison du niveau de consommation de la population. Pour faire face à cette demande, les activités d'abattage et d'embouche ont pris de l'essor dans la région.

Cette production a représenté en 2009 au total 2 937,822 Tonnes de viande réparties comme suit : l'abattoir régional (1 193,36 T), Niono (515,36 T), San (462,13 T), Ségou (202,95T) et les autres cercles (autour d'un peu plus de 110 000 tonnes).

Tableau 10: Abattage de bovins contrôlé par centre :

Centres	Nombre de bouchers	Bovins (1)						Total (1)	
		Mâles entiers		Mâles castrés		Femelles		Nombre	Poids
		Nombre	Poids	Nombre	Poids	Nombre	Poids		
Abattoir régional	45	189	25860	2356	259160	6100	650500	8645	935520
Barouéli	31	25	3625	160	19000	870	88150	1055	110775
Bla	40	130	15600	182	20020	430	35280	742	70900
Macina	-	75	9905	227	29605	276	24827	578	64337
Niono	57	1310	124750	1107	105165	1706	145010	4126	374910
San	25	995	109450	710	71800	1895	160550	3600	341800
Ségou	94	150	15335	250	25000	500	46000	900	86335
Tominian	12	9	1530	17	1950	174	17400	200	20880
TOTAL	304	2883	306055	5009	531700	11951	1167717	19846	2005457

Extrait du Rapport d'activités 2009 de la DRPIA

Tableau 11 : Abattage d'ovins et de caprins contrôlé par centre :

Centres	Nombre de bouchers	Ovins	Caprins	TOTAL	
		Nombre	Poids	Nombre	Poids
Abattoir régional	45	3 540	50 960	20 780	257 840
Barouéli	31	500	5 000	3 875	30 875
Bla	40	1 374	18 566	7 635	8 6820
Macina	-	1 518	20 556	7 747	9 3350
Niono	57	2 005	30 075	9 363	140 445
San	25	2 675	30 795	10 970	120 330
Ségou	94	2590	32345	9620	11620
Tominian	12	655	9 825	3 075	33 865
TOTAL	304	14 857	198 122	73 065	775 145

Extrait du Rapport d'activités 2009 de la DRPIA

La production de lait

Cette production de lait a lieu dans les différentes unités de production de lait et dans les points de collecte qui sont pour la plupart confrontés à une insuffisance d'équipements limitant ainsi leur capacité de transformation et de conservation de leurs produits. Les unités de la région souffrent beaucoup de la concurrence des firmes installées à Bamako. La production de lait subit des fluctuations saisonnières avec un pic en saison hivernale ; mais, de façon générale, le niveau de production de nos races est faible. Cette situation est amplifiée par le déficit alimentaire en saison sèche.

Tableau 12 : Production contrôlée des unités laitières par points de collecte

Cercle	Commune	Centre de collecte	Quantité Collectée en litres
Niono	Niono	Danaya-Nono	88.215
	Niono	Inna-lait	19.280
San	San	Danaya Nono	24.295
	San	Kossam Tanti	0
Ségou	Pelingana	Danaya Nono	39.850
	Ségou	Kadia-lait	21.750
	Ségou	Ségou ville	212.450
	Ségou	Ségou lait	-
	Massala	Zambougou	401.100
	Sébougou	Boussourou-wèrè	14.250
	Cinzana	Cinzana	38.250
	Dioro	Dioro	6.765
	Farako	Farako	9.930
Katièna	Katièna	6.755	
Barouéli	Konobougou	Konobougou	32.250
TOTAL			915 140

Extrait du Rapport d'activités 2009 de la DRPIA

La production de cuirs et peaux

Région d'élevage par excellence, la production et la commercialisation de cuirs et peaux offrent des perspectives de développement considérable à Ségou. La qualité des cuirs et peaux a été beaucoup améliorée, grâce à la formation reçue par les acteurs de la filière et à l'encadrement du projet pour l'amélioration de la qualité des cuirs et peaux. La commercialisation, de manière générale, est assurée par des collecteurs et des commerçants/exportateurs. Les exportations ont lieu à destination de pays de la sous région (Ghana et Burkina Faso) et d'Europe.

Tableau 13 : Production des peaux et cuirs

CENTRES	CUIRS VERTS		PEAUX VERTES OVINES		PEAUX VERTES CAPRINES		TOTAL	
	Nombre	Poids	Nombre	Poids	Nombre	Poids	Nombre	Poids
Abattoir Régional	8645	43225	3540	7200	17240	34480	29425	84905
Barouéli	1105	5525	565	1130	3500	7000	5170	13655
Bla	765	5737	1397	2144	6346	9519	8508	17400
Macina	578	2890	1518	3036	6229	12458	8325	18384
Niono	6381	31905	2408	4816	8226	16452	17015	53173
San	3680	18400	2730	5460	8595	17190	15005	33299
Ségou	1000	5000	2670	5340	7524	15048	11194	25388
Tominian	220	1100	712	1424	2515	5030	3447	7554
TOTAL	22374	113782	15540	30550	60175	117177	98089	271420

Extrait du Rapport d'activités 2009 de la DRPIA

L'Aviculture

L'aviculture constitue une des activités du sous secteur de l'élevage dans la région. Elle est réalisée au niveau villageois mais aussi dans les exploitations structurées.

En aviculture villageoise, afin d'améliorer les performances de nos races locales, 225 coqs améliorateurs « wassa-chè » ont été placés auprès des aviculteurs de la région ; d'autre part, dans le cadre de la diffusion de cette race, 18 unités de multiplication ont été introduites.

Tableau 14 : Unités de production de races de coqs améliorés

SLPIA	COQS Wassa-chè	UNITES DE MULTIPLICATION
Barouéli	53	3
Bla	35	4
Macina	15	2
Niono	20	2
San	0	0
Ségou	102	7
Tominian	0	0
TOTAL	225	18

Extrait du Rapport d'activités 2009 de la DRPIA.

2.2.1.3 Sous-secteur de la pêche

La pêche demeure encore traditionnelle et se pratique sur l'ensemble de la région à travers des infrastructures piscicoles sommaires, soit 131 étangs, 119 emprunts, 12 mares et un barrage avec 193 zones de type semi intensif et 223 fonctionnels. Les matériels de pêche utilisés s'élèvent à 3 323 pirogues (3 278 traditionnelles et 45 pirogues à moteur) et 16 968 filets (à deux bras, maillants).

La production moyenne annuelle est de 4 762 tonnes de poisson. En 2009 les productions ont atteint près de 5 648,959 tonnes, toutes catégories confondues (frais et transformés) soit une augmentation de 11,11% par rapport à 2008. En valeur monétaire, la production de poisson de la région peut être estimée à 5 500 000 000 F CFA en 2009, avec un prix moyen de 1 250 F CFA le kilo.

La production de poisson frais a enregistré une augmentation considérable, de l'ordre de 22,60 %, mais cette augmentation n'a pas eu d'incidence positive sur la production de poisson fumé et séché. Si le brûlé a augmenté de 39,43%, la transformation du poisson frais a, elle, baissé d'intensité en 2 009.

Tableau 15: L'évolution de la production de 2009 par rapport à 2008

ANNEE	POISSON FRAIS	POISSON FUME	POISSON SECHE	POISSON BRULE	TOTAL
2008	2 729 780	1 501 254	754 573	97 657	5 083 264
2009	3 345 996	1 421 794	744 276	136 167	5 648 223
ECART	+616 216	-79 460	-10 297	+38 510	+564 959
TAUX	22,57%	-5,29%	-1,36%	39,43%	11,11%

Extrait du Rapport d'activités 2009 de la DR Pêche.

La seule possibilité de transformation du poisson frais dans la région est artisanale. Elle s'effectue sous la forme du fumage, du brûlage et du séchage. Grâce à cette production, la région alimente les marchés intérieurs par des expéditions hebdomadaires. Les principales destinations de ces expéditions figurent dans le tableau suivant :

Tableau 16: Expédition de poisson en kg sur les marchés intérieurs en 2009

DESTINATION	QUANTITE
Bamako	1 917 900
Sikasso	96 981
Koutiala	92 794
Fana	74 254
Koulikoro	11900
TOTAL	2193 829

Extrait du Rapport d'activités 2009 de la DR Pêche.

En matière de pêche et de pisciculture, la Région dispose de grands fleuves et de multitude de mares, ban côtières et autres ressources. Cependant, la réduction de la faune aquatique et la disparition de certaines espèces, la faible organisation de la filière menacent sérieusement le développement de la production halieutique.

2.2.1.4 Les ressources forestières

La Région de Ségou possède 16 forêts classées couvrant une superficie de 78.860 ha, soit 1% de la superficie de la région, pour une norme internationale admise de 15%. La productivité moyenne (accroissement moyen annuel) des formations forestières est faible et est de l'ordre de 0,1 à 1m³/ha/an². Le volume moyen de bois en Ha de la région est de l'ordre de 10,7 m³ (SRAT de Ségou). Sur la base de ces normes et compte tenu de l'état de dégradation avancé observée ces dernières années dans la région, en raison de la forte pression de l'homme et des animaux, de la sécheresse et de l'érosion des sols, une moyenne annuelle de 0,3 m³/ha de productivité potentielle peut être retenue avec un taux de dégradation annuelle de 0,6% de l'espace forestier (schéma directeur d'approvisionnement en bois de la ville de NIONO).

Malgré les mesures d'économie de bois et les stratégies de substitution mises en place, la Région de Ségou reste déficitaire. Les perspectives à l'horizon 2015 ne sont guère reluisantes pour l'approvisionnement en bois d'énergie ; les formations forestières de la Région vont se dégrader continuellement parce que ne pouvant pas couvrir les besoins de la population.

Le déficit actuel en bois énergie de la région est de l'ordre de 17,26% ; il atteindra, à l'horizon 2015, 39,3% des besoins totaux.

Il importe pour la région de renforcer les mesures préventives de lutte contre la déforestation et la sécheresse et de mettre en place une stratégie de substitution du bois dans la consommation en énergie domestique, notamment par le développement de l'électricité et la promotion du gaz.

Pour cela, en plus de l'EDM, l'AMADER est présente dans beaucoup de villes secondaires de la Région. En 2008, a démarré le projet d'interconnexion Mali-Côte d'Ivoire, qui renforcera le réseau EDM existant et couvrira certaines villes de la région.

2.2.2 Le secteur secondaire

L'espace industriel de la Région est un des plus développés du Mali. La Région compte 39 unités industrielles pour 3 389 emplois. La région de Ségou représente environ 8,45% des unités industrielles installées au Mali ; elle occupe la 3ème place derrière Bamako (66,18%) et Sikasso (11,37%). Les unités industrielles sont constituées en majeure partie de boulangeries

² Selon une étude réalisée par le Dr Malick Ladji Sylla

et d'huileries. Il est cependant à noter que la plupart des huileries sont à l'arrêt par manque de matières premières, que quatre (4) unités sont fermées.

Tableau 17: Part de la Région dans la valeur ajoutée du secteur industriel

Année	Valeur ajoutée (Milliards FCFA)	%
2004	9 002,07	2,97
2005	1 0830,11	3,83
2006	9 507,11	3,16

Extrait du Rapport du recensement industriel 2006

2.2.2.1 Les industries extractives

La région de Ségou est constituée en partie par le bassin sédimentaire Nara-Macina. Elle possède une grande couverture argileuse et sableuse, avec des indices de kaolin et de bauxite élevés.

Ce bassin, à l'image de celui de Gao, est de type rift ; il est, selon R.DARS, une longue dépression de 300 km, orientée NE, entre la ville de Nara et le lac Faguibine sur 300 Km.

Des données aéromagnétiques et gravimétriques situeraient le socle entre 12 et 14 kilomètres de profondeur. R.DARS y a également noté, dans la série de Ségou, des gaizes cherteuses et un niveau de bauxite alluviale bréchique. Ainsi, le plan du Mali indique les indices suivants de bauxite : Tigana, M'Bebougou, Togossala, Tamani et Barouéli.

L'indice de kaolin le plus connu de la Région de Ségou est celui de Barouéli. Il est vraisemblable que des recherches plus poussées permettront d'identifier des réserves suffisantes de kaolin et envisager la création d'une industrie de céramique dans la Région.

Par rapport à la prospection et à l'exploitation des matériaux de construction, l'évaluation et l'extraction des matériaux de carrière pour les besoins des bâtiments, des routes, etc., portent sur les substances suivantes :

- terre (silt, argile) et latérite dans divers secteurs de la Région ;
- sable et gravier, au niveau du fleuve Niger et du Bani ;
- argile pour la fabrication artisanale de briques cuites ou non et de briques en banco stabilisé dont la production a été récemment introduite au Mali.

2.2.2.2 Les unités agro industrielles

Le tissu industriel est essentiellement organisé autour de l'agro alimentaire. Les principales unités en service aujourd'hui sont les suivantes :

- L'abattoir régional ;
- 15 Boulangeries (SEGOU : la bonne miche, de l'avenir, SNF, Issa DIOULA/Seydou, de l'Amitié, Adama T KONE, K DEMBELE, La Ségovienne, SAN : Boulangerie de la paix, NIONO : Boulangerie Moderne Baba SIBY, MACINA : Boulangerie du Macina, BLA : Boulangerie Moderne Almamy CISSE);
- Les rizeries ON, Dioro et de Sébougou et GDCM ;
- Les laiteries de SEGOU : Ségou lait, SAN : Danaya Nono et NIONO : Danaya Nono ;
- Les sucreries et distillerie SUKALA SA de Dougabougou et Séribala.
- La COPRAV (Commercialisation et Production d'Aliments) ;
- L'unité de production de farine MUSOLA ;
- L'unité de Transformation de Manioc en Tièkè de Dougoukouna;
- 06 Huileries (SEGOU : Ba Mariama, Alimata KONE, de Sidiki, Flamoussa, Sahélienne des Huileries et Savon, SAN : SEWA);
- Les usines de fertilisants bactériens (engrais) PROFEBA ;

- Abattoir régional de Ségou ;
- Les usines d'égrenage de coton CMDT de San et Kimparana ;
- COMATEX SA ;
- L'unité de production de bio carburant de Dougabougou ;
- Les Ateliers Centraux de Markala ;
- La Minoterie Moderne du Mali M3-SA.

2.2.3 Le secteur tertiaire

2.2.3.1 Le commerce

La Région a une balance commerciale généralement déficitaire. Les importations effectuées dans la région sont constituées de matériels d'équipement, de produits chimiques et pharmaceutiques, de produits alimentaires, de matériaux de constructions, de chaussures et articles de maroquinerie, de produits textiles et de bonneterie, de produits plastiques, d'articles ménagers et de produits de librairie-papeterie.

Ces importations proviennent des pays Asiatiques, de la CEDEAO, de l'Europe, des pays arabes et de l'Amérique.

Les produits exportés sont : les produits industriels (produits textiles, alcool éthylique ...), le bétail, les produits agricoles, les produits divers (débris de fer).

Ces produits sont généralement destinés aux pays de la CEDEAO. En 2006, les exportations de bétail s'élevaient à 1.369.557.500F CFA dont 1.269.035.000F CFA pour les bovins et 100.522.500F CFA pour les ovins.

Les opérateurs import export intervenant dans la Région sont estimés à une quarantaine dont une vingtaine effectivement immatriculés et installés à Ségou. Les commerçants assimilables aux commerçants détaillants étaient estimés à 8.735 en 2006. L'ensemble des recettes réalisées par les services de la région s'élevaient à 11.342.699.447F CFA en 2004, 10.118.841.055F CFA en 2005 et 12.386.066.974F CFA en 2006.

Le commerce porte essentiellement sur les produits agricoles, les denrées de première nécessité, le bétail, la volaille et les importations. Il existe de nombreuses foires hebdomadaires et des marchés spécifiques.

2.2.3.2 Le tourisme et l'hôtellerie

Le tourisme est encore balbutiant dans la région de Ségou, qui ne jouit pas des avantages touristiques liés, à la fois, à sa position géographique et à son histoire très connue dans la sous région ouest africaine.

La région de Ségou dispose d'un certain nombre d'atouts touristiques faiblement exploités ou peu connus :

Les sites naturels

- Les sites naturels de la Région de Ségou se résument à quelques points d'eau (puits et mares) autour desquels se développent des activités économiques telles que la pêche et l'agriculture. Ces activités économiques sont associées à des pratiques rituelles et à des manifestations populaires accompagnées de danses. Autour de chaque mare de la région, s'organise annuellement une pêche collective occasionnant des rites de libation et des fêtes de réjouissances populaires. Certaines de ces manifestations ont été organisées en festivals ou en rencontres de portée nationale, sous l'égide d'associations culturelles ou de responsables politiques et administratifs des collectivités locales. C'est le cas du *Sanké mo*, fête de la pêche collective sur la mare Sanké, et du festival des marionnettes de Markala (FESMA-MA).

- Le fleuve Niger est un site naturel par excellence, mais faiblement exploité au plan touristique. Le festival sur le fleuve Niger, organisé chaque année, est entrain de faire de la ville et de la région de Ségou une destination touristique au plan international. Pour pérenniser et conforter cette situation, il est nécessaire de développer les métiers liés à la promotion de cette activité, en vue d'une plus grande professionnalisation des acteurs. En effet, selon les organisateurs, ce festival a, au cours des 6 premières éditions, injecté environ 1,5 milliards de francs CFA dans l'économie régionale, 150 entreprises locales ont travaillé pour le festival qui a créé 95 emplois directs et 1 858 emplois indirects en 2010. En 2010, environ 22 000 festivaliers venant de 29 pays ont participé au festival.

Ecotourisme :

Une expérience d'écotourisme se déroule à Téryabougou. Un hôtel a été construit dans la commune de Korodougou. Des artisans y sont présents et organisés en association. Ils fabriquent des produits de qualité.

Les sites culturels

La région dispose de plusieurs sites culturels dont les potentialités sont pas encore inexploitées comme la mosquée de vendredi de la Commune urbaine de Niono classée sur la liste du patrimoine mondial, les Sirado et le Canari dans la Commune rurale de Pogo, la mosquée de Sounouba, mère du fondateur du royaume de Ségou, etc.

L'architecture de Ségou

La région de Ségou est autant riche de son architecture de terre que de celle en matériaux durables. De nombreux édifices de la région, qu'ils soient construits en terre ou en matériaux durables, ont des fonctions précises. Ces édifices sont des vestibules, des bâtis de la période coloniale, des habitacles de fétiches, des mosquées et des églises anciennes. Cette architecture enrichit la gamme de l'offre touristique de la ville.

Dans le domaine de l'hôtellerie, le nombre d'infrastructures hôtelières, de restauration ne cesse de croître dans la ville. Le changement d'habitudes culinaires, certes encore timide à cause de certaines pesanteurs socioculturelles, se ressent dans le fait que des autochtones sont de plus en plus amenés à se restaurer en dehors du cadre familial. De besoins nouveaux en matière de restauration se créent, notamment les services de traiteurs en raison de l'urbanisation rapide et la démographie de la ville.

Tableau 18: Part de la région de Ségou dans les arrivées et nuitées des visiteurs

Région	Arrivées	Part Arrivées	Nuitées	Part dans les nuitées en %	Emplois directs	Recettes touristiques
<i>Ville de Ségou</i>	14 907	7,45 %	26 272	6,06 %	387	5 962 800 000
<i>Région de Ségou</i>	18 634	9,32 %	32 839	7,58 %	490	7 453 600 000
<i>Total national</i>	200 003	100 %	433 216	100 %	4 804	83 600 000 000

Source : OMATHO (avril 2007)

Différents projets en cours de réalisation ou prévus dans la ville, tout comme dans toute la quatrième région, qui auront inéluctablement une répercussion positive sur le développement du secteur, reconforment l'hypothèse d'un développement accéléré de ce secteur qui est un véritable créneau d'emplois.

En effet, l'ouverture prochaine d'une université à Ségou ainsi que la délocalisation dans cette ville de certains établissements d'enseignement de Bamako créent un marché potentiel dans le domaine de l'hébergement et de la restauration.

Par ailleurs, les nombreux projets d'aménagement hydro agricole dans le cadre de la CENSAD, de la Coopération Mali – Libye, de la valorisation de la culture du pourghère, du blé dans les zones Office du Niger, notamment avec l'installation de nouveaux exploitants agricoles, et la mise en œuvre des deux grands projets sucriers vont créer un besoin énorme d'hébergement et de restauration tant dans les zones de production que dans la ville de Ségou. Celle-ci, en plus de son statut de lieu de transit pour les différents mouvements de populations tant à l'intérieur de la quatrième région que vers celles du nord, sera davantage un lieu d'hébergement grâce à sa proximité avec les zones de production et surtout aux infrastructures hôtelières et de restauration en plein essor.

2.2.3.3 L'artisanat

La production artisanale connaît de plus en plus un essor particulier et vient en soutien au secteur de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. L'artisanat constitue l'activité principale, car 80% de la population de la ville et agglomérations vivent de ce secteur. 94 corps de métiers sur 171 y sont présentés. Dans le domaine de l'habillement et de la poterie, les unités les plus connues sont :

- l'atelier de tissage Niéleni à Ségou ;
- l'atelier de poterie des femmes de Kalabougou ;
- l'atelier de teinture traditionnelle Ndomo ;

L'artisanat est à la fois utilitaire et semi industriel :

- L'artisanat utilitaire est plus développé que l'artisanat d'art, qui est à ses débuts, à travers le Bogolan et les produits en cuir et en argent fabriqués par les nomades installés dans les zones aménagées de Niono.
- L'artisanat semi – industriel est en pleine expansion à travers les forgerons, la teinture, les laiteries, etc.

A l'instar des autres régions du Mali, l'artisanat en quatrième région demeure le parent pauvre du développement social et économique. Tous les corps de métiers sont représentés dans la région de Ségou. Le centre régional de la promotion de l'Artisanat (CRPA) de Ségou a enregistré environ cinq mille quatre cent adhérents (voir tableau ci-dessous).

Tableau 19: Répartition des artisans par cercle et par sexe

Union	Homme	Femme	Total
Union des artisans du cercle de Ségou	2 280	1 250	3 530
Union des artisans du cercle de Bla	137	103	240
Union des artisans du cercle de Barouéli	443	86	529
Union des artisans du cercle de Macina	244	68	312
Union des artisans du cercle de Niono	585	130	715
Union des artisans du cercle de San	656	165	821
Union des artisans du cercle de Tominian	163	62	225
Total	4508	1864	6372
Pourcentage (%)	71 %	29 %	100 %

Source : Rapport CRCMS 2009

A partir de l'analyse de la répartition géographique de l'effectif des adhérents, nous constatons que l'union des artisans de Ségou dispose du nombre d'adhérents le plus élevé ; par contre, le l'effectif le plus faible est enregistré à Barouéli.

Malgré l'existence de nombreux corps des métiers, l'artisanat reste très peu développé dans la région, excepté dans les cercles de Tominian, Macina et Barouéli. On note des disparités en termes d'amorce du développement de l'artisanat dans la zone. Des structures faitières bien organisées existent, mais ces organisations se limitent principalement au niveau de quelques chefs lieux de cercle.

Les acteurs sont généralement peu qualifiés, les outils de production sont obsolètes et en nombre insuffisant.

Les besoins de formation ne sont pas satisfaits. Au niveau de la région, l'apprentissage n'est pas assez structuré, si bien que des apprentis en cours de formation quittent très tôt leurs maîtres, pour s'installer à leur propre compte, sans avoir acquis les savoirs et savoir-faire nécessaires.

En outre, le secteur de l'artisanat fait face à des problèmes qui sont :

- L'inexistence de marchés potentiels destinés à l'écoulement des produits ;
- Le manque et /ou la difficulté d'accès aux équipements adéquats pour tous les corps de métiers ;
- Les difficultés de financement des projets des associations d'artisans ;
- Le coût excessif de l'approvisionnement et des frais de production ;
- Le décalage entre l'offre et la demande de produits;
- Les difficultés d'accès au crédit des caisses d'épargne ;

- L'insuffisance de qualification des acteurs de l'artisanat et le peu de soin accordé aux finitions des produits fabriqués, réduisant ainsi leur compétitivité ;
- La méconnaissance des potentialités et opportunités dans le secteur pouvant contribuer à la réduction de la pauvreté et le chômage des jeunes et des femmes ;
- La faiblesse du soutien des PTF aux projets de développement de l'artisanat de la région ;
- La timidité des formations à l'endroit des jeunes et le perfectionnement des maîtres artisans ;
- L'insuffisance de professionnalisme et les difficultés de gestion des entreprises artisanales ;
- L'insuffisance de centres de formation.

2.2.3.4 Le transport

Dans le domaine du transport terrestre, l'approvisionnement de la Région de Ségou est assuré par un peu moins de 15 000 véhicules repartis entre le trafic routier national et le trafic routier, international marchandises ;

Il est à noter, au niveau de ce secteur, une vétusté de l'ensemble du parc dont la moyenne d'âge est de 20 ans.

Cette difficulté est aggravée par le peu de perspectives de financement pour son renouvellement (pas de ligne de crédit auprès de structures bancaires pour y faire face).

Dans le secteur du transport fluvial, les infrastructures se composent essentiellement de 4 quais (Ségou, Markala, Dioro et Macina) non aménagés. Le trafic fluvial organisé enregistre, en moyenne, par an, 17 rotations de bateaux.

Dans ce secteur, le principal problème est la difficulté de l'aménagement desdits quais pour une utilisation convenable de la voie fluviale.

2.2.3.5 Banques et Systèmes financiers décentralisés

La Région de Ségou est suffisamment dotée, en termes d'accès au financement. Au cours des deux dernières années, le tissu bancaire s'est considérablement étoffé avec l'installation des représentations de la presque la totalité des établissements bancaires et de l'ensemble des grands réseaux de micro finance.

3 LE DIAGNOSTIC DU DISPOSITIF REGIONAL DE FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE

Le système éducatif régional est organisé autour de deux (2) Académies d'Enseignement (l'académie de Ségou et celle de San) et de huit (08) Centres d'Animation Pédagogique qui sont : le CAP de Ségou, le CAP de Barouéli, le CAP de Markala, le CAP de Macina, le CAP de Niono, le CAP de San, le CAP de Tominian et le CAP de Bla.

Pour le compte de l'enseignement fondamental, premier et second cycles confondus, l'on dénombre 1810 écoles pour 7 027 salles de classe. Pour l'enseignement secondaire général, 18 établissements pour 172 salles de classes ont été recensés dans la région ; 20 établissements pour 179 salles de classes, dans l'enseignement technique et professionnel.

7 820 enseignants sont enregistrés au niveau de l'enseignement fondamental, avec 6 284 enseignants pour le 1^{er} cycle et 1 536 pour le 2nd cycle. Au niveau de l'enseignement secondaire général, on compte 540 enseignants dont 36 femmes contre 444 enseignants pour 50 femmes au niveau de l'enseignement technique.

Le taux brut de scolarisation pour le premier cycle de l'enseignement fondamental est de 80,70 % dont 70,50 % pour les filles. Il est plus faible en milieu rural qu'en milieu urbain et les écarts entre les cercles sont considérables.

Les taux de déperdition et de redoublement sont très élevés. Les inégalités entre filles et garçons s'accroissent au fur et à mesure qu'on avance vers les paliers supérieurs.

De même, les disparités sont très marquées entre villes et campagne. En ce qui concerne l'enseignement fondamental, le taux de fréquentation est 3 à 4 fois plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural.

3.1 POPULATION SCOLARISEE

Au cours de l'année scolaire 2008-2009, la population scolarisée au niveau de la région de Ségou était de 321 558 élèves repartis entre l'enseignement fondamental (303 466 élèves), l'enseignement secondaire général (9 112 élèves) et l'enseignement technique et professionnel³ (8 980 élèves).

3.2 SCOLARISATION DANS LA REGION

La région de Ségou enregistre un taux de scolarisation⁴ de 80,70 % dont 91,40 % pour les garçons et 70,50 % pour les filles. La situation détaillée de la scolarisation par Académie et par Centre d'Animation Pédagogique (CAP) est donnée dans le tableau ci-dessous.

³ Les détails sur cet ordre d'enseignement sont donnés dans le reste du document

⁴ Annuaire statistique de l'Education Nationale 2008- 2009

Tableau 20: Taux de scolarisation par Académie et par Centre d'Animation Pédagogique

AE	CAP	Taux de scolarisation		
		Garçons	Filles	Total
S E G O U	Baraoueli	78,60	55,30	66,70
	Markala	73,20	51,00	61,90
	Macina	70,50	54,00	62,10
	Niono	99,70	76,30	87,80
	Ségou	115,50	95,50	105,30
S A N	San	98,00	77,60	87,70
	Bla	90,90	70,10	80,40
	Tominian	97,00	77,50	87,10
	Total	91,40	70,50	80,70

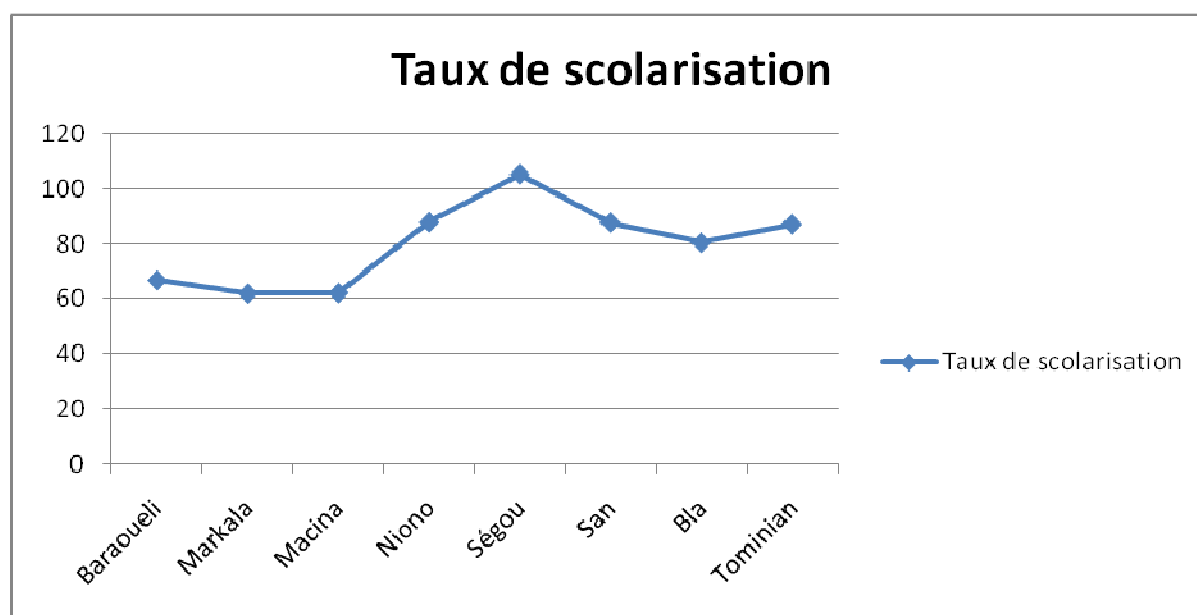


Figure 1 : Taux de scolarisation par cercle

Le cercle de Ségou présente le taux de scolarisation le plus élevé de la région avec 105,30%. Le plus faible taux est enregistré dans le cercle de Macina avec 62,10%. En matière de scolarisation des filles, des progrès notables sont enregistrés pour la région. Cependant, le taux de scolarisation des filles reste encore inférieur à celui des garçons pour tous les Centres d'Animation Pédagogique. Pour les cercles de Barouéli et Macina, ce taux est encore très faible par rapport à la moyenne régionale.

Malgré ces difficultés, la région de Ségou enregistre un taux de scolarisation très légèrement supérieur à la moyenne nationale, qui est de 79%. Ce résultat est le fruit des efforts conjugués du Gouvernement, des services déconcentrés de l'Etat, des Collectivités Territoriales, des communautés locales et des partenaires techniques et financiers. En effet, la scolarisation au

niveau régional n'a cessé de croître, depuis dix ans. Il est passé de 59,10% en 2003 à 80,70% en 2009, soit une augmentation de près de 59,70% (voir tableau ci-dessous). Cette amélioration concerne tous les cercles. Les efforts les plus importants sont observés dans les cercles de Barouéli (48,80 % à 66,70 %) et de Niono (38,70 % à 87,80 %). Malgré ces améliorations substantielles, les cercles de Barouéli, de Macina et de Markala affichent encore des taux très inférieurs à la moyenne régionale, qui est de 80,70 %.

Tableau 21: Evolution du taux de scolarisation sur la période de 2003 à 2009

CAP	Taux de scolarisation						
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Barouéli	48,80	54,30	56,50	71,80	64,40	68,20	66,70
Macina	45,00	39,00	50,30	49,10	52,50	55,80	62,10
Markala	54,10	53,40	56,20	55,20	59,00	62,20	61,90
Niono	38,70	62,10	67,10	72,60	73,60	85,50	87,80
Ségou	96,90	101,20	104,30	101,80	104,00	106,10	105,30
Bla	55,90	57,80	59,80	63,70	70,00	73,20	80,40
San	71,70	74,20	77,70	78,30	81,90	85,30	87,70
Tominian	58,30	62,10	62,30	71,80	78,70	85,20	87,10
Total	59,70	64,40	68,10	70,40	74,00	77,50	80,70

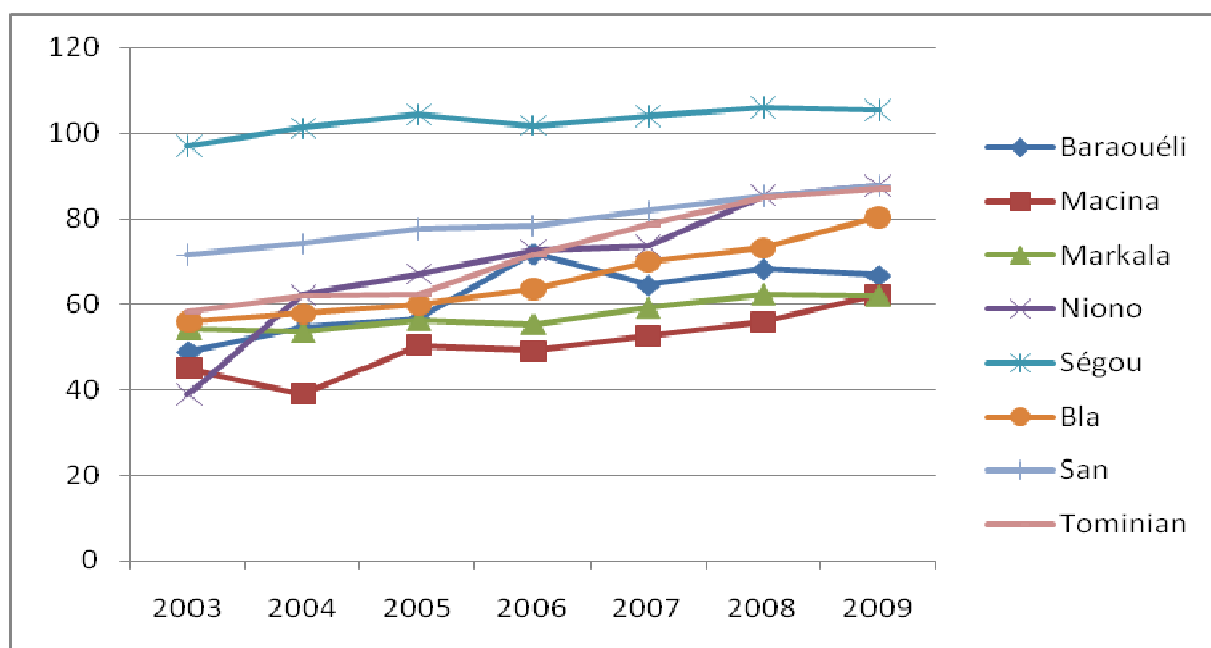


Figure 2: évolution des taux de scolarisation par cercle

Cette amélioration constante de la scolarisation ne s'est pas accompagnée d'un maintien effectif des enfants dans le système éducatif. Le taux d'abandon et de redoublement reste très important à Ségou comme dans le reste du pays. Les taux d'achèvement au niveau du primaire et du second cycle de l'enseignement fondamental sont respectivement⁵ de 52,20% et 30,50%. Ces taux sont inférieurs aux moyennes nationales⁶ qui ont été établies respectivement à 54% pour le primaire et 34% pour le second cycle de l'enseignement fondamental.

⁵ L'année de référence pour ces taux est l'année 2009

⁶ Voir rapport RESEN 2009

Aussi, force est de constater que la très grande majorité des jeunes de la région (**environ 85 jeunes sur une cohorte de 100**) se retrouvent, neuf années après leur enrôlement, hors du système scolaire, sans aucune qualification professionnelle. Ces milliers de jeunes rentrent par conséquent sur le marché du travail ou dans la production. Ils ont, pour la plupart, comme seul moyen de formation, l'apprentissage traditionnel et familial.

3.3 L'OFFRE REGIONALE EN MATIERE D'EDUCATION NON FORMELLE

L'éducation non formelle est dispensée dans les Centres d'Education pour le Développement (CED) et dans les Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle (CAF). La région de Ségou comptait 248 CED et 2 212 CAF en 2008-2009. Les centres d'éducation pour le développement ont été fréquentés par 7 038 auditeurs dont 3 223 femmes et encadrés par 248 animateurs dont 69 femmes. Les difficultés rencontrées dans les centres d'alphabétisation sont, entre autres, l'insuffisance de salles de classes, le manque de matériel didactique et la non motivation des animateurs.

Tableau 22: Situation⁷ des CED en 2008-2009

AE	Nbre CED	Apprenants		Total	Educateurs		
		Garçons	Filles		Hommes	Femmes	Total
Ségou	143	2 061	2 061	4 122	83	60	143
San	105	1 754	1162	2 916	96	9	105
Total	248	3815	3223	7038	179	69	248

Comme constaté au niveau du dispositif national de l'éducation non formelle, l'opérationnalisation du volet formation professionnelle est restée très timide dans la région de Ségou. En effet, il n'a été développé aucun dispositif pérenne de formation professionnelle pouvant accueillir, de manière massive, les finalistes CED et les auditeurs des CAF. Cependant, de timides tentatives de formulation ont été entreprises par certains projets, organisations non gouvernementales et même par des services publics chargés de la gestion de l'offre publique de formation professionnelle. On peut surtout citer *Plusieurs expériences d'Ateliers Ecoles réalisées dans certains cercles tels que Bla (22) et Tominian (16)*

3.3.1 L'expérience soutenue par la coopération luxembourgeoise dans les cercles de Tominian et de Bla.

Cette expérience a été initiée par l'Académie de San dans le cadre de la mise en œuvre du volet formation professionnelle du programme luxembourgeois MLI/005 exécutée par Lux-Developpement SA. Elle avait pour objectif de former, sur trois (03) ans, 350 jeunes finalistes CED dans des créneaux porteurs identifiés au niveau des localités concernées. Ayant fait le constat du manque de centres de formation dans les deux cercles, les acteurs du programme, en partenariat avec les organisations professionnelles, surtout celles du secteur de

⁷ Source CNR/ ENF

l'artisanat, ont décidé de mettre en place un dispositif de formation basé sur l'amélioration de l'apprentissage traditionnel. Les lieux de formation privilégiés ont été les ateliers artisanaux et les formateurs, les maîtres artisans, tous identifiés de commun accord avec les organisations professionnelles. Les filières de formation ont été identifiées en partenariat avec les services locaux chargés de la gestion des CED, les Collectivités concernées et les organisations professionnelles. Il prévoyait également un appui à l'équipement, en fin de formation, pour les bénéficiaires. Ce dispositif a permis de placer auprès de maîtres artisans 100 finalistes CED dans le cercle de Bla et de Tominian. Pour l'accueil de ces apprenants, 38 maîtres artisans ont été formés⁸, et leurs ateliers renforcés avec de petits outillages. Les filières de formation concernées ont été la construction métallique, la menuiserie bois, la forge, l'électronique, la mécanique des engins à deux roues et la coupe et couture. Ce dispositif, qui prévoyait une formation de deux semestres étalés sur deux ans, n'a pas pu être mené à terme à cause du retard pris dans le démarrage des activités. En plus, la faiblesse de l'artisanat local (ateliers mal équipés et artisans pas assez qualifiés) ont constitué des limites que le programme a tenté de corriger.

3.3.2 L'expérience développée par la Direction Nationale de Formation Professionnelle dans le cadre de la mise en œuvre du PISE II

Le dispositif a surtout été structuré autour des centres de formation agréés par le département en charge de la formation professionnelle. Il s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Investissement Sectoriel de l'Education Phase II. Sa mise en œuvre a été assurée en collaboration avec les Collectivités Territoriales et les Organisations Professionnelles d'Artisans. C'est un dispositif de formation par alternance qui prévoyait 50% du temps de formation dans un centre et le reste auprès d'un maître d'apprentissage ou tuteur dans un milieu professionnel. Il a permis depuis 2006 de former près de 200 finalistes CED au niveau de (04) centres de formation. Les localités concernées ont été : Ségou, Niono, Molodo, Markala. Ces formations ont été assurées dans les filières du tissage, du maraîchage, de l'embouche, de la pisciculture, de l'aviculture, de la riziculture.

Des insuffisances ont été constatées dans la mise en œuvre de ce dispositif. L'alternance prescrite n'a jamais été respectée, et les formations se sont exclusivement déroulées dans les centres. Le dispositif de suivi et de contrôle, aussi bien au niveau national que régional, n'a jamais pu se mettre en place. Les opérateurs se sont assez vite multipliés à cause de l'appât du gain. Il n'existait aucun cahier de charges liant les centres aux services du Département de la formation professionnelle. Les financements mobilisés ont été très largement insuffisants par rapport aux besoins recensés auprès de collectivités. Malgré ces faiblesses, ce dispositif a suscité un engouement certain au niveau des collectivités et des communautés.

Malgré le petit nombre des finalistes CED pris en charge, ces deux dispositifs peuvent constituer des offres crédibles susceptibles de prendre en compte les besoins de formation de nombreux jeunes de la région à condition de mettre en place les conditions nécessaires à leur développement.

⁸ Ces formations étaient aussi techniques que pédagogiques

3.4 L'OFFRE REGIONALE AU NIVEAU DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

Le dispositif institutionnel de mise en œuvre de l'enseignement technique et professionnel est constitué par les services du ministère en charge de l'éducation au niveau régional, à savoir les Académies d'Enseignement de Ségou et de San. Ils apportent leur appui et du conseil à l'Assemblée Régionale à laquelle incombe la responsabilité de la gestion du dispositif de l'ETFP régional, conformément aux indications du décret 02-313/P-RM du 04 juin 2002. Les autres acteurs impliqués sont les centres et établissements de formation, les organisations professionnelles et les communautés. Le système de formation technique et professionnelle est constitué de deux cycles de formation bien distincts :

- Les enseignements techniques et professionnels courts, d'une durée de deux ans pour les titulaires du DEF, sont sanctionnés par un Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) ;
- Les enseignements techniques et professionnels moyens, d'une durée de quatre ans, préparent les titulaires du DEF à l'obtention du diplôme de Brevet de Technicien (BT).

Les niveaux CAP et BT correspondent respectivement aux emplois des Catégories C et B de la fonction publique au Mali.

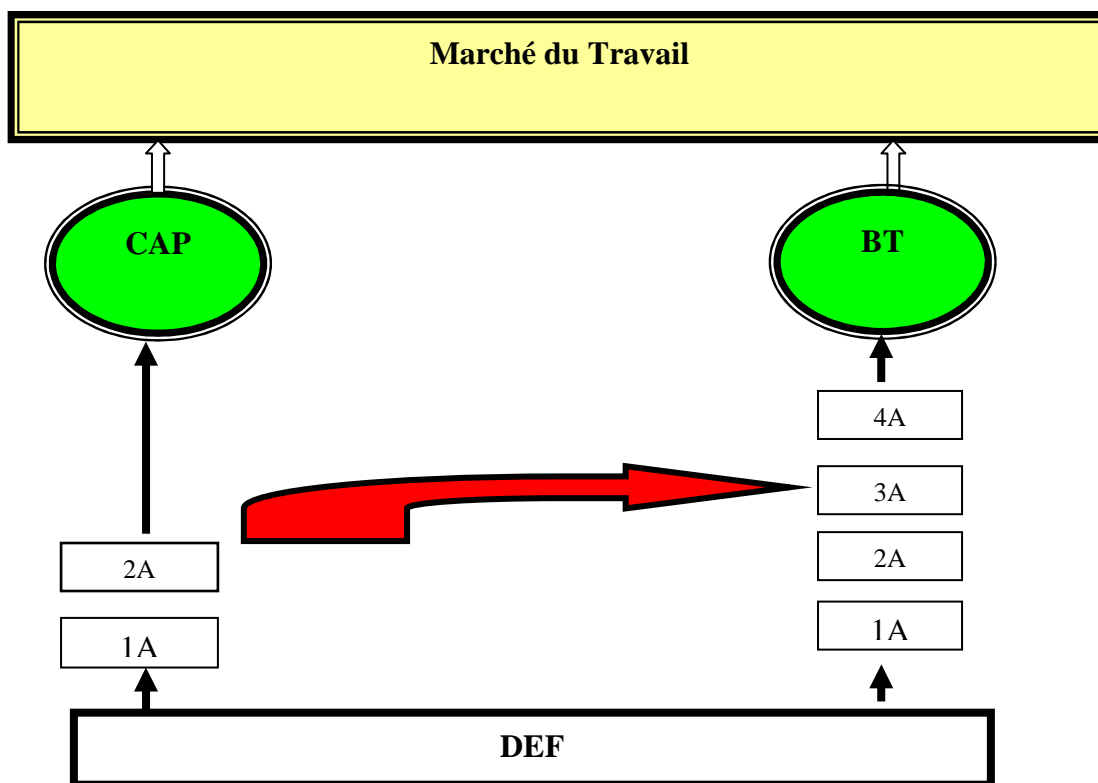


Figure 3: Les diplômes préparés au niveau de l'enseignement technique et professionnel

L'offre de formation dans cet ordre d'enseignement est structurée autour de **trente quatre (34) établissements** agréés par le Ministère en charge de l'enseignement technique et professionnel. La répartition de ces établissements est donnée dans le tableau ci-dessous. De plus, dans le cas de l'enseignement normal, il existe deux IFM (Niono et Tominian).

Tableau 23 : Répartition des établissements d'enseignement technique au niveau de la région

A E	Cercle	Etablissements		TOTAL
		Publics	Privés	
S E G O U	Ségou	1	19	20
	Niono	0	3	3
	Barouéli	0	0	0
	Macina	1	0	1
	Total AE Ségou	2	22	24
S A N	San	1	5	6
	Bla	1	2	3
	Tominian	0	1	1
	Total AE SAN	2	6	8
Total Général		4	30	34

Il ressort de l'analyse de ce tableau que l'offre privée constitue la principale offre, en termes de structures de formation au niveau régional, avec 86,95% des établissements recensés. Cependant, cette offre reste concentrée essentiellement sur la capitale régionale, avec 65% des centres dans la ville de Ségou. Le cercle de Barouéli reste le seul cercle de la région à ne pas encore abriter d'établissements d'enseignement technique.

Seuls quelques établissements, tels que les instituts (IFP) de San et de Ségou, le CETI et l'IFPTS, sont suffisamment équipés. La grande majorité des établissements restent très peu équipés. Ils offrent par conséquent des enseignements qui consacrent une grande partie du temps à la théorie.

Au cours de l'année scolaire 2008-2009, ces établissements ont accueilli 8 980 élèves repartis entre le cycle du Certificat d'Aptitudes Professionnelles, avec un effectif de 1 122 élèves, et celui du Brevet de Technicien, avec un effectif de 7 858 inscrits.

Tableau 24: Effectifs des inscrits au CAP et au BT- 2009-2010

Secteurs de formation	Certificat d'Aptitudes Professionnelles	Brevet de Technicien	Total
Industrie	384	2 286	2 670
Tertiaire	738	5 572	6 310
Total	1 122	7 858	8 980

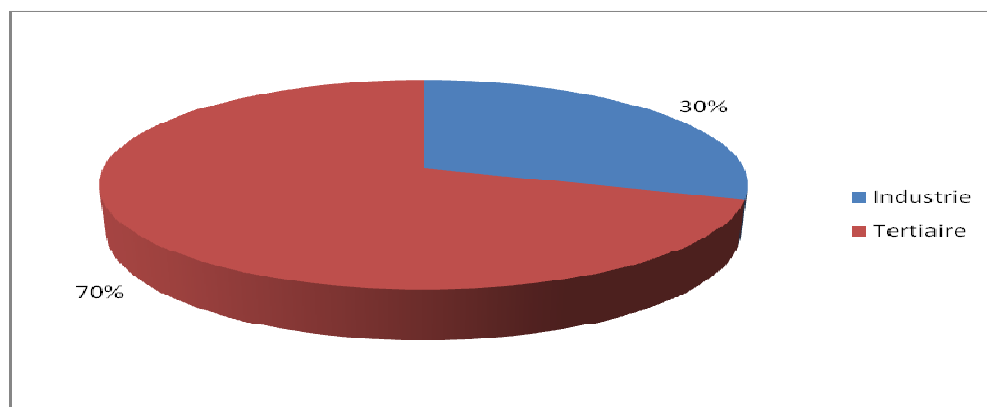


Figure 4: Répartition des effectifs/filières

On note à Ségou, comme au niveau national, la prépondérance des formations tertiaires au détriment des formations dans les autres filières. En effet, sur un effectif total de 8 980 élèves inscrits dans les établissements d'enseignement technique, 6 320 (soit environ 70%) sont dans les filières tertiaires contre 2 620 (soit environ 30%) dans les autres filières. Cette situation est une des causes de l'exacerbation du phénomène de chômage chez les diplômés. En effet, les possibilités d'insertion des diplômés dans les filières de l'administration, sur le marché du travail, sont très limitées.

Au niveau de la région, on note aussi les avancées réalisées par rapport à l'attente des objectifs du PRODEC en matière d'orientation des élèves dans l'enseignement secondaire, qui prévoyait, à l'horizon 2008, l'orientation de 56% des admis du DEF dans les filières industrielles et agro sylvo pastorales, contre 44% dans le tertiaire. En effet, l'enseignement secondaire général a accueilli 9 112 élèves (50,36% de l'effectif de l'enseignement secondaire) contre 8980 inscrits (soit 49,64%) dans l'enseignement technique au cours de l'année scolaire 2008-2009.

Il est important, dans le cadre de la formulation d'une réponse adaptée aux besoins de ressources humaines de l'économie locale et régionale, que des efforts soient faits pour corriger cette tendance.

Les filières de formation sont celles présentées par la Direction Nationale de l'Enseignement Technique et Professionnel. Elles sont peu diversifiées et ne prennent pas suffisamment en compte les besoins en qualifications professionnelles de l'économie régionale. Un recensement de ces filières par cercle et par niveau de formation a permis d'établir le tableau suivant :

Tableau 25: Filières de Formations par cercle et par niveau

	Localités	BT	CAP
SEGOU	Ségou	Secrétariat, Comptabilité, Dessin Bâtiment, Douane Mécanique automobile, Transit, Aide soignant Agropastoral, Technicien Supérieur de Santé Electromécanique, Agro alimentaire, Electroménager.	Dessin bâtiment, Comptabilité, Secrétariat, Transit, douane, infirmier Electromécanique, Mécanique automobile, Technicien Supérieur de Santé
	Niono	Secrétariat, comptabilité, Technicien supérieur de Santé	Construction métallique, maçonnerie, carrelage, plomberie sanitaire, électricité, employé du bureau, secrétariat, comptabilité, aide soignant, infirmier de 1 ^{er} cycle
	Macina	Agro sylvo pastoral	-
SAN	San	Secrétariat, Comptabilité, Mécanique générale, Technicien de Santé, Dessin bâtiment, Electricité, Agro pastoral.	Secrétariat Comptabilité, Mécanique générale, Auxiliaire de Santé, Obstétrique Dessin bâtiment, Electricité, Menuiserie Bois, Travail de bureau.
	Tominian	Comptabilité, secrétariat	Comptabilité, secrétariat
	Bla	Agro sylvo pastoral	-

Les trois secteurs d'activités, à savoir le primaire, le secondaire et le tertiaire, sont tous pris en compte par le dispositif régional d'enseignement technique et professionnel:

- **Primaire** : Agropastorale, agro alimentaire ;
- **Tertiaire** : Douane, Secrétariat, Comptabilité, Travail de bureau;
- **Secondaire** : Menuiserie bois, tissage, filature, teinture construction métallique, infirmier auxiliaire de Santé, obstétrique ; dessin Bâtiment, mécanique automobile, aide soignant, électromécanique, électroménager, mécanique générale, Technicien de Santé, électricité.

La diversification et l'amélioration des programmes et contenus de formations initiés par la Direction Nationale de l'Enseignement Technique et Professionnel, vers la fin des années 90, ont concerné la région de Ségou, et surtout les Instituts de Formation Professionnelle de Ségou et San. Il a eu comme résultats la réhabilitation de l'IFP de San, la construction d'un nouvel IFP à Ségou, la révision des programmes de la mécanique adaptée, du travail de bureau et de la menuiserie bois, la création des filières de l'agroalimentaire et de l'électroménager par l'Approche Par Compétences (APC).

Malgré ces efforts, le nombre des filières de formation développées reste largement insuffisant. L'offre de formation au niveau de ce sous secteur du système éducatif ne permet

de répondre aux besoins actuels et futurs de la région en termes de qualifications professionnelles.

3.5 L'OFFRE REGIONALE EN MATIERE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Le dispositif institutionnel de formation professionnelle est mis en œuvre par les services du ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, au niveau régional, à savoir la Direction Régionale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, la coordination régionale du Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage, la Direction Régionale de l'Agence Nationale Pour l'Emploi, la Coordination régionale de l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes et le Bureau Régional du réseau des Unités de Formation et d'Appui aux Entreprises. Les autres acteurs impliqués sont les centres et organismes de formation, les organisations professionnelles. Le système de formation technique et professionnelle est organisé autour de trois (03) grands dispositifs de formation:

- L'apprentissage traditionnel ;
- L'apprentissage de type dual qui accueille exclusivement des jeunes apprentis issus des ateliers artisanaux pour une formation qui se déroule sur trois ou quatre niveaux de formation sanctionnée par un Certificat de Fin d'Apprentissage ;
- Les formations professionnelles qualifiantes pour les jeunes déscolarisés ou non scolarisés ;
- Les formations continues ou perfectionnement pour les personnes en activité professionnelle.

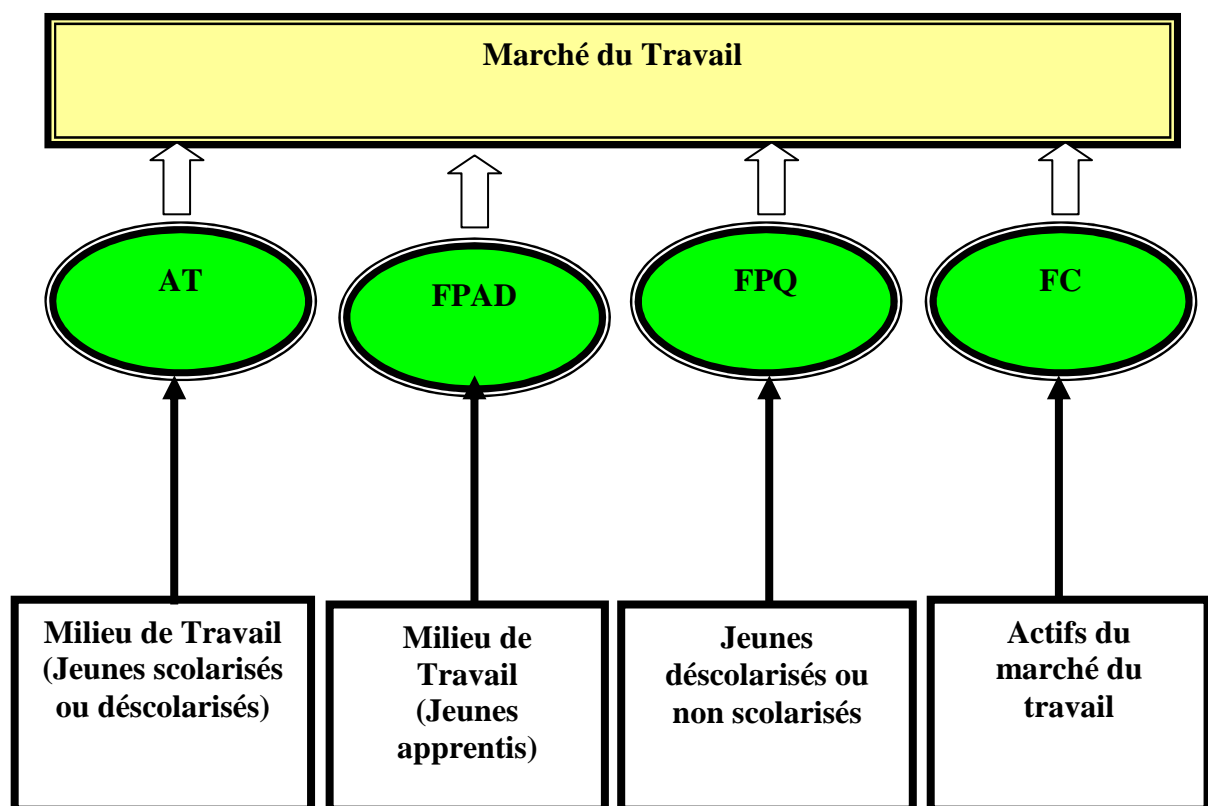


Figure 5: Les dispositifs de formation professionnelle

Les deux premiers dispositifs sont destinés à des publics cibles en quête d'une première qualification professionnelle. Les centres de formation impliqués dans la mise en œuvre de

ces dispositifs ont besoin de l'agrément de la Direction Nationale de la Formation Professionnelle et/ou de l'habilitation du Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage. L'inventaire de ces structures impliquées en 2009 au niveau de la région donne le tableau suivant :

Tableau 26: inventaire des centres de formation par cercle

AE	Cercle	Nbre de centres de formation	
		FQP	FPAD
S E G O U	Ségou	6	3
	Macina	0	1
	Niono	1	1
	Barouéli	0	0
S A N	San	2	1
	Tominian	0	0
	Bla	2	0
	Total	11	6

On remarque que les cercles relevant de l'Académie de San sont pratiquement ignorés dans la mise en œuvre de ces deux dispositifs. Au niveau de l'Académie de Ségou, le cercle de Ségou abrite le plus grand nombre de centres de formation.

Ces centres ne disposent généralement que d'équipements sommaires. Le niveau d'équipement actuel des centres de formation ne permet d'y assurer des formations de qualité. Il a été constaté une course effrénée vers les établissements privés, à Ségou comme dans les autres régions du pays, depuis le démarrage des activités de formations qualifiantes pilotées par la Direction Nationale de la Formation Professionnelle et ses démembrements régionaux. Les procédures appliquées sont inspirées de ceux utilisés par l'enseignement technique et professionnel et ne sont pas suffisantes pour garantir la création de véritables centres de formation.

L'apprentissage de type dual et les formations modulaires qualifiantes pilotés par les services publics de la formation professionnelle ont accueilli respectivement 327 apprentis artisans et 310 jeunes déscolarisés et finalistes CED en 2009. Les tableaux suivants donnent l'évaluation des effectifs accueillis et les filières de formation concernées par ces formations:

Tableau 27: Récapitulatif des effectifs et des filières pour la FQP et la FPAD

Années	Localités	Corps de métiers		Effectifs formés		
		FPAD	FQP	FPAD	FQP	Total
2006	Ségou	Menuiserie bois, menuiserie métallique, mécanique auto, Coupe couture stylisme et électricité auto		99	0	99
	Total 2006			99	0	99
2007	Ségou	Menuiserie bois, menuiserie métallique, mécanique auto, Coupe couture stylisme, électricité auto et Mécanique engins à deux roues (M2R)		116	0	116
	Niono	Mécanique auto	Électricité bâtiment, tissage, filature, teinture	29	70	99
	Macina	Coupe couture stylisme		18	0	18
	San	Menuiserie bois		11	0	11
	Total 2007			174	70	244
2008	Ségou	Menuiserie bois, menuiserie métallique, mécanique auto, Coupe couture stylisme, électricité auto et Mécanique engins à deux roues (M2R)		126	0	126
	Niono	Mécanique auto	Riziculture, embouche, aviculture	37	229	266
	Bla		Coupe et couture		10	10
	Macina	Coupe couture stylisme		39	0	39
	San	Menuiserie bois		25	0	25
	Total 2008			227	239	466

2009	Ségou	Menuiserie bois, menuiserie métallique, mécanique auto, Coupe couture stylisme, électricité auto et Mécanique engins à deux roues (M2R	Électricité bâtiment, tissage, filature, teinture, aide laborantin, mécanique auto, menuiserie métallique, plomberie, embouche, Menuiserie bois, électricité auto, restauration, maçonnerie, peinture, carrelage	179	479	658
	Niono	Mécanique auto	Pisciculture, riziculture, embouche	58	131	189
	Bla		Coupe et couture		18	18
	Macina	Coupe couture stylisme		49	0	49
	San	Menuiserie bois	Coupe et couture	41	0	41
	Total 2009				327	628

Au niveau de l'apprentissage de type dual, l'on note une stagnation pour le nombre de localités concernées et de filières de formation. Les effectifs restent également très faibles à cause du mode de recrutement qui ne permet pas à des jeunes autres que des apprentis artisans de s'y inscrire. En plus, les retards récurrents constatés, ces dernières années, dans le financement de ce dispositif ont fini par nuire à la qualité des apprentissages et à la motivation des acteurs.

Pour les formations professionnelles qualifiantes, les effectifs pris en charge sont également faibles et le nombre de localités touchées est encore plus bas. Des efforts sont à noter pour prendre en compte les besoins du secteur primaire.

L'on constate une concentration des activités au niveau de la ville de Ségou en termes de filières et d'effectifs. Malgré l'évolution constatée, les effectifs accueillis sont très faibles par rapport aux publics cibles potentiels de la région.

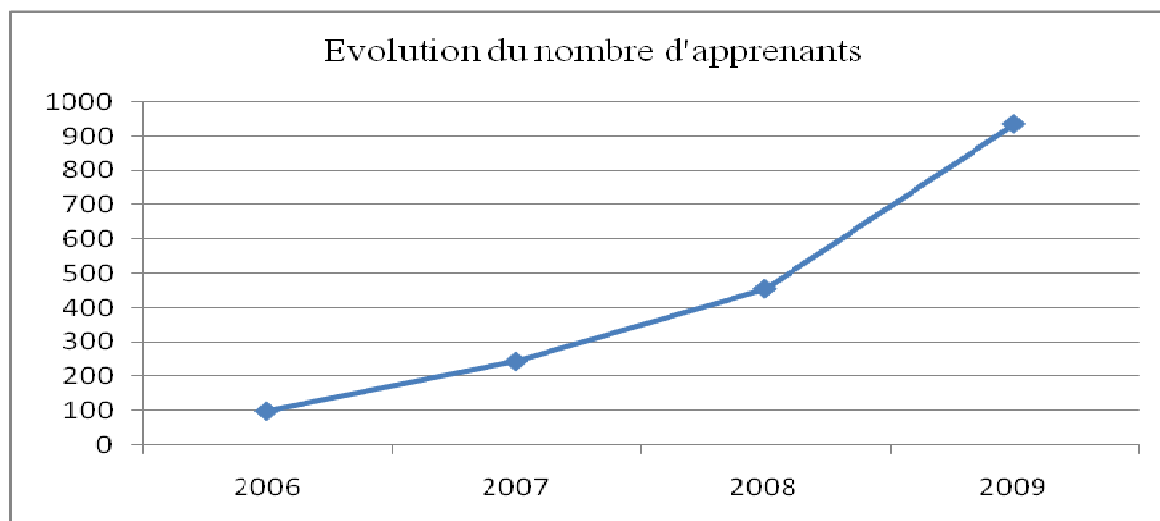


Figure 6 : Evolution des effectifs des formations professionnelles initiales par localités

Par conséquent, l'apprentissage traditionnel demeure encore le premier mode de formation, pour la très grande majorité des habitants de la région. Cependant, il est très difficile de quantifier le nombre exact des bénéficiaires de ce dispositif, qui a aujourd'hui besoin d'être rénové et soutenu, afin qu'il puisse devenir une alternative réelle et crédible d'acquisition de qualifications professionnelles.

Des actifs de l'économie à l'échelon régional et local bénéficient d'actions de formation continue, en vue d'améliorer leurs compétences et, par conséquent, la productivité. Les services publics chargés de la formation professionnelle (ANPE, FAFPA, APEJ, UFAE) au niveau régional et local participent à cet effort d'amélioration de la qualité des ressources humaines.

Les autres départements ministériels au niveau régional développent également des actions de formation continue surtout à l'endroit des acteurs de leurs secteurs d'intervention. Ces actions s'inscrivent dans le cadre de la promotion de leurs secteurs respectifs et sont souvent exécutées dans le cadre de projets et programmes sectoriels. Des Organisations Non Gouvernementales et des associations réalisent ou soutiennent des actions de formation à l'endroit de leurs publics cibles.

Malgré la multiplicité des acteurs, le nombre de bénéficiaires reste dérisoire par rapport au nombre d'actifs et à l'ampleur des besoins de formations recensés. Ainsi, les deux principaux services publics de financement des formations de perfectionnement, le FAFPA et l'ANPE, n'ont financé que la formation de 1 977 actifs dans la région de Ségou en 2009. Cette situation est une des principales causes de la subsistance des méthodes traditionnelles de production utilisées par la population active de la région. Elle a pour conséquence la persistance d'une économie informelle et de subsistance qui compromet toute possibilité d'un décollage économique véritable de la région.

Pour la formation professionnelle, il n'existe aucun dispositif de certification ou de validation des compétences acquises au cours des formations ou des expériences de travail.

3.6 L'OFFRE REGIONALE EN MATIERE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Dans la région, il existe actuellement un seul établissement public d'enseignement supérieur, le CERFITEX, qui forme des techniciens et des ingénieurs dans divers métiers liés à l'industrie du textile. Les diplômes préparés au niveau de cette structure sont :

- Au niveau supérieur : ingénieur textile pour les détenteurs d'un Diplôme d'Etudes Générales (DEUG) Scientifique. Les formations durent trois (03) ans.

- Au niveau intermédiaire : Brevet de Technicien Supérieur (BTS) en mécanique des industries textiles et le Brevet de Technicien Supérieur en chimie textile pour les détenteurs du Baccalauréat. Les formations durent deux (02) ans.
- Au niveau exécution : des Brevets de Technicien (BT) en mécanique des industries textiles, en chimie textile, en génie électrique et en informatique industrielle pour les détenteurs du Diplôme d'Etudes Fondamentales. Les formations durent deux (02) ans.

Ce centre intervient aussi dans la formation des non orientés du DEF⁹, dans le cadre du dispositif piloté par la Direction Nationale de la Formation Professionnelle. Il intervient aussi dans la formation continue des acteurs de la filière textile, en assurant des formations dans les domaines de l'industrie, du tissage, de la filature, de la teinture impression, des analyses chimiques et du génie électrique.

Il est prévu l'ouverture de nouvelles filières de formation comme l'égrenage du coton, le froid et la climatisation, la maintenance industrielle. Le centre dispose aussi de capacités pédagogiques et techniques, pour offrir, pour le secteur de l'huilerie, des formations dans les domaines du contrôle de qualité, du raffinage, etc.

L'accès au CERFITEX est payant et les tarifs en vigueur constituent une des raisons de la faiblesse des effectifs accueillis. En effet, ces tarifs varient de 600 000 FCFA/an, pour le cycle d'ingénieur, à 250 000 FCFA/an, pour la 1^{ère} année du Brevet de Technicien. C'est ainsi que ce centre n'a accueilli que 80 apprenants, pour une capacité totale d'environ 350 apprenants.

Cet établissement accueille également, depuis 3 ans, des élèves non orientés, dans le cadre du dispositif piloté par la Direction Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Ce centre dispose d'énormes potentialités de formation et particulièrement dans le domaine de la maintenance industrielle. Pour lui permettre de mieux remplir sa mission, la collectivité Région doit réfléchir à la possibilité de mettre des subventions de formation qui faciliteront son accès de ce centre à un plus grand nombre d'apprenants.

L'offre d'enseignement supérieur, dans la Région, est complétée par l'ISSAM (non reconnu actuellement par l'état), qui prépare des étudiants au Diplôme Universitaire de Technologie (DUT).

La création récente et le démarrage prévu des activités de l'Université de Ségou permettront de développer une offre plus importante d'enseignement supérieur, dans la région. Cette nouvelle structure devrait accueillir, à terme, environ 35 000 étudiants, même si les secteurs de formation prévus ne sont pas encore définitivement arrêtés. Cette offre mériterait d'être effectuée dans le cadre de ce SDRFTP.

3.7 L'OFFRE REGIONALE DE FORMATION RURALE ET AGRICOLE

L'offre publique de formation rurale et agricole, dans la région, est structurée autour des établissements suivants :

3.7.1 Le centre piscicole de Molodo

Le centre piscicole de Molodo, qui relève directement du Ministère de l'Elevage et de la Pêche, est spécialisé dans les formations en pisciculture et en production des alevins. Il dispose de quatre (04) salles de classe, d'un (1) laboratoire, de douze (12) étangs piscicoles fonctionnels et de trois (03) blocs de dortoir, pour une capacité d'accueil de 60 apprenants. Depuis le démarrage de ces activités, plus de cinq cent (500) pisciculteurs ont été formés dans ce centre. Pour l'année 2009, les activités de formation ont porté sur :

⁹ Voir chapitre sur l'offre régionale de formation professionnelle

- l'appui conseil auprès des conseils communaux de pêche ;
- la formation en pisciculture de certaines associations dans le cadre de l'aménagement des mares piscicoles dans le cercle de Macina et de Ségou ;
- la formation des agents de services de la pêche et les producteurs des associations de pêcheurs et pisciculteurs sur l'ensemble du territoire national ;
- la formation de 52 jeunes de la Direction nationale de la formation professionnelle.

3.7.2 Les Centres d'Animation Rurale (CAR) et le Centre d'Apprentissage Agricole (CAA)

Les CAR sont des centres qui relèvent du Ministère de l'Agriculture. Créés au début de l'indépendance, ils ont pour objectif d'assurer la formation d'ouvriers qualifiés et de paysans en activité. Ils ont été abandonnés, au début des années 90, suite à l'avènement des programmes d'ajustement structurel. Aujourd'hui, ils sont pour la plupart dans un état de délabrement avancé. Cependant, il existe une volonté affichée de l'Etat de bâtir un dispositif de formation rurale autour de ces structures et des centres d'animation agricoles (CAA), depuis l'adoption de la Loi d'Orientation Agricole. La région abrite vingt sept (27) de ces centres repartis comme suit :

Tableau 28: Répartition des CAR

N°	Cercles	Nbre de CAR	CAR ouverts	CAR fermés
1	Ségou	6	4	2
2	San	6	0	6
3	Niono	1	0	1
4	Tominian	3	2	1
5	Bla	3	1	2
6	Barouéli	5	1	4
7	Macina	3	1	2
8	Total	27	9	18

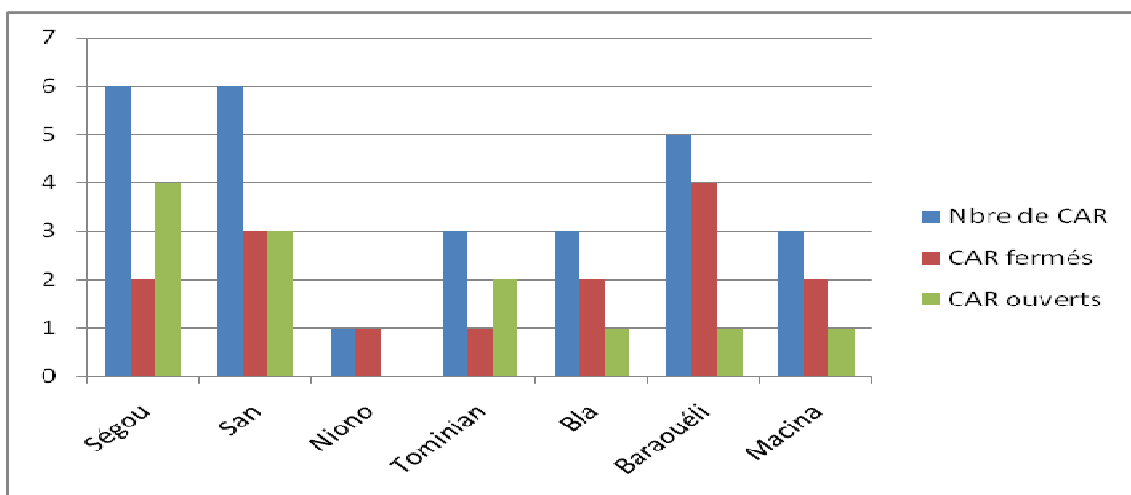


Figure 7: Situation des CAR

Les domaines de formation dans ces centres sont : l'agriculture, l'élevage, la foresterie, l'économie rurale, l'artisanat et l'alphabetisation. En 2009, 170 auditeurs ont été formés dans les CAR. Actuellement, le processus de recrutement de 280 nouveaux auditeurs est en cours. Ces recrutements ont lieu chaque deux ans. Les formations se déroulent sur deux ans.

La formation des techniciens est assurée, au niveau régional, par le Centre d'Apprentissage Agricole (CAA) de Dioro, qui a démarré ses activités pédagogiques, depuis trois (03) ans. Il accueille actuellement 80 auditeurs pour la préparation du Certificat d'Aptitudes Professionnelles Agricole (CAPA) et 40 auditeurs pour celle du Brevet de Technicien Agricole (BTA). En plus de ces deux dispositifs majeurs, il existe aussi un Centre d'Orientation Pratique (COP) à Konodimini, qui assure aussi des activités de formation. Ce centre n'est pas actuellement fonctionnel.

A côté de ce dispositif public, existe une offre privée essentiellement présentée par le CEFE de Niono. Ce centre, une ancienne possession de l'Office du Niger, est actuellement géré par un opérateur privé. Il reçoit des paysans, pour des programmes de perfectionnement, et des jeunes déscolarisés, pour des formations professionnelles initiales, dans les métiers agricoles.

A côté de ces offres, il existe aussi une offre de formation essentiellement dédiée au perfectionnement ; elle est pilotée par les organisations paysannes présentes dans la région (AOPP, CNOP, etc.) et les Organisations Non Gouvernementales.

D'une manière générale, le dispositif de formation rurale dans la région reste très important, en termes d'infrastructures de formation. Mais ces infrastructures sont vétustes, pour certaines, non fonctionnelles, pour la plupart. Celles qui sont fonctionnelles sont confrontées à des difficultés majeures:

- manque de matériels, d'équipements et d'outillages ;
- insuffisance numérique et qualitative de l'encadrement pédagogique ;
- mauvais état des locaux ;
- non sécurisation des domaines par rapport à la spéculation foncière ;
- absence des dispositifs d'insertion pour les formés.

En plus, cette offre est essentiellement axée sur les techniques de production et de commercialisation des produits. Elle ne tient pas suffisamment compte des autres aspects nécessaires au développement agricole : transformation, transport, etc. Les effectifs pris en charge par les différents dispositifs sont très faibles, et les modes de formation inadaptés.

Par ailleurs, l'offre de formation rurale et agricole reste encore faible et très mal définie, malgré l'adoption de la Loi d'Orientation Agricole, qui consacre la formation comme un droit pour les paysans.

3.7.3 Les autres dispositifs de formation professionnelle

D'autres départements ministériels ou acteurs interviennent dans le cadre de la formation professionnelle et recèlent en leur sein des dispositifs. Il s'agit :

- des Centres Féminins (CFAR) ;
- des centres multifonctionnels ;
- des centres confessionnels de formation ;
- des centres associatifs.

Tableau 29 : Récapitulatif des établissements et centres de formation

N°	Cercle	ETP		TOTAL	FP		TOTAL	FA		TOTAL	ETS	TOTAL
		Publics	Privés		FQP	FPAD		CF	CAR			
S E G O U	Ségou	1	13	14	6	3	9	1	4	5	1	29
	Niono	0	2	2	1	1	2	2	0	2	0	6
	Baraouéli	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1
	Macina	1	0	1	0	1	1	0	1	1	0	3
	Total AE Ségou	2	15	17	7	5	12	3	6	9	1	39
S A N	San	1	3	4	2	1	3	0	3	3	0	10
	Bla	1	0	1	0	0	0	1	1	2	0	3
	Tominian	0	2	2	0	0	0	0	2	2	0	4
	Total AE San	2	5	7	2	1	3	0	6	6	0	16
Total Général		4	20	24	9	6	15	3	12	15	1	55

Légende :

ETP : Etablissements d'enseignement technique

FP : Formation professionnelle

FA : Formation agricole

ETS : Etablissements d'enseignement supérieur

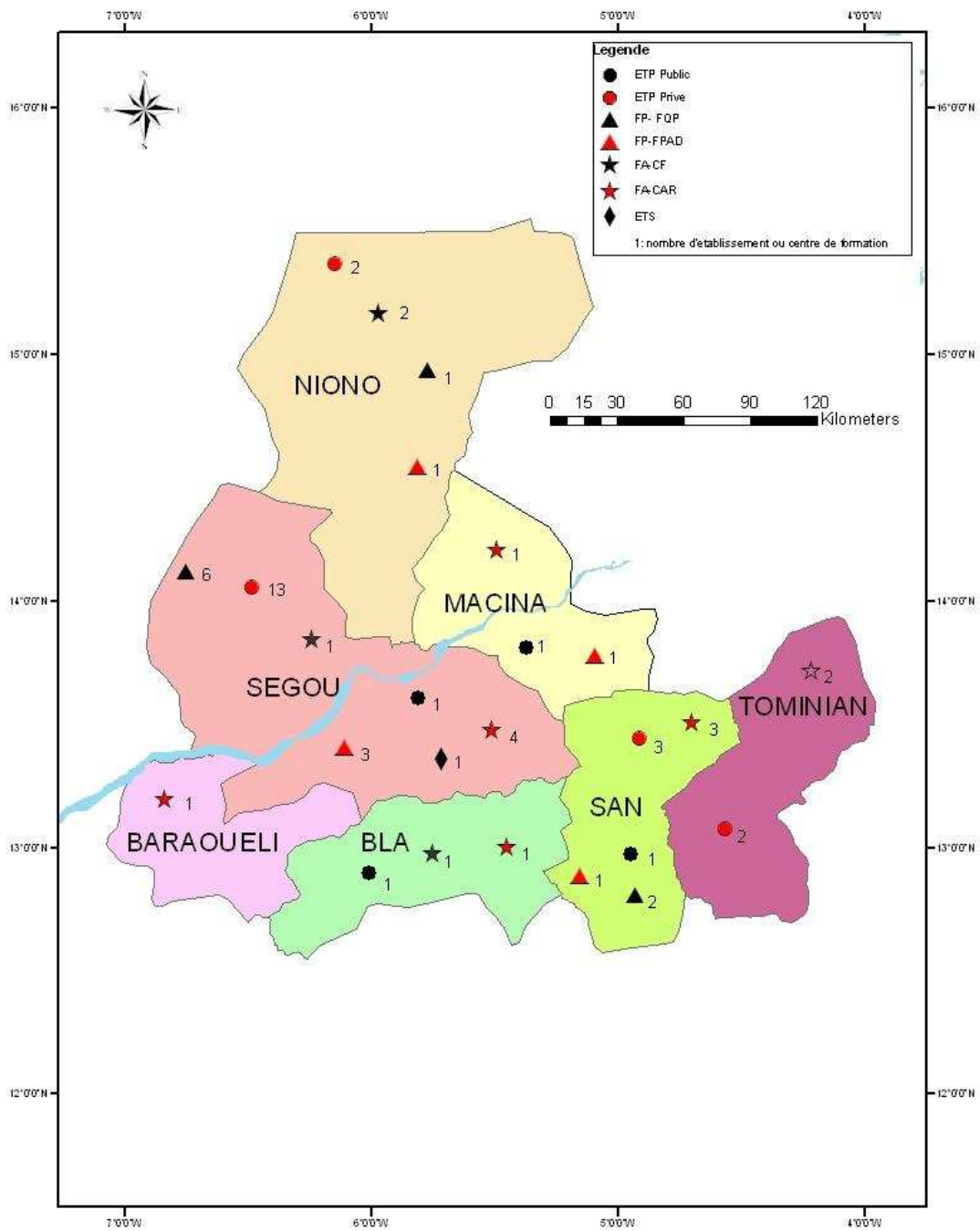


Figure 8 : Carte des établissements et centres de formation

4 SITUATION DE L'EMPLOI DANS LA REGION DE SEGOU

A Ségou, la population en âge de travailler est estimée à 45% de la population totale. Le taux de chômage est évalué 14,3% dans la région de Ségou, contre une moyenne de 12,5% au niveau national. La population active est fortement concentrée¹⁰ dans les cercles traversés par le fleuve Niger et les canaux d'irrigation de l'Office du Niger. Le secteur agricole traditionnel et le secteur informel sont les premiers pourvoyeurs d'emplois dans la région. Les activités agricoles prédominent en milieu rural avec 72 % d'emplois, tandis que, dans les villes, et particulièrement la capitale régionale Ségou, sont concentrées la plupart des activités commerciales ou de services, avec respectivement 53 % et 75 % des emplois. La région de Ségou est la région du Mali, qui compte le plus grand nombre de travailleurs ruraux¹¹, avec 904 706 personnes ayant une activité principale dans le secteur rural, soit 22,8% de l'ensemble des emplois existants dans ce secteur, pour tout le pays.

En effet, le nombre d'emplois créés dans le secteur formel est très faible. Ainsi, dans le cadre de l'intermédiation en 2008, c'est-à-dire de la mise en relation des offreurs et demandeurs d'emploi, la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de Ségou et les Bureaux de Placement Privés ont enregistré 564 demandes d'emploi et 90 offres d'emploi. Le tableau suivant donne les résultats de ce travail d'intermédiation de 2006 à 2008

Tableau 30: Intermédiation de 2006-2008

Années	Demandes d'emplois			Offres d'emplois	Placements réalisés
	Hommes	Femmes	Total	Total	Total
2006	423	83	506	259	154
2007	597	84	681	199	150
2008	564	87	651	75	185

En 2008, les principaux secteurs concernés par les offres d'emplois enregistrés pour la région ont été l'agriculture, le développement communautaire, la santé et l'éducation, avec chacun 16,92% ; le secteur de l'hôtellerie, lui, a enregistré 12,30% des offres d'emplois.

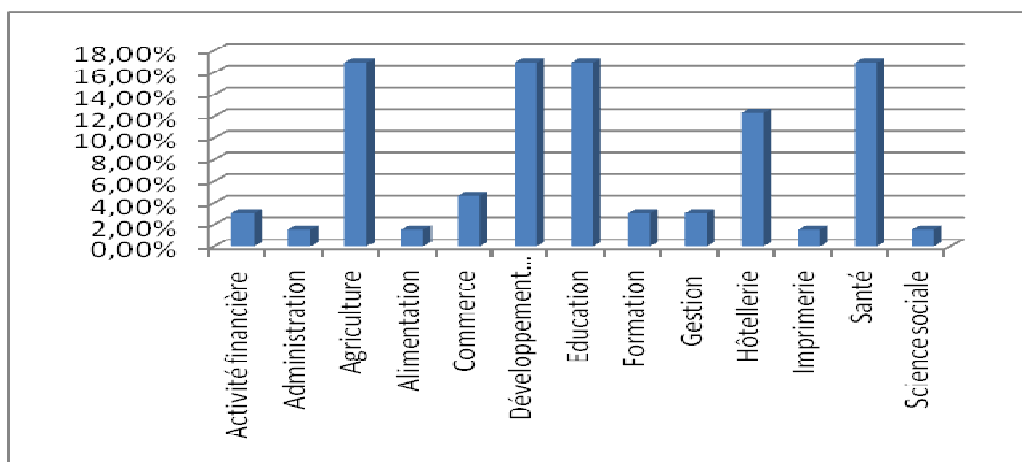
¹⁰ 54% de la population active vivent dans ces zones

¹¹ RGA (2004 2005)

Tableau 31 : Secteurs concernés par les offres d'emploi

N°	Les Activités Principales des Organismes Offreurs	Pourcentage
1	Activité financière	3,08%
2	Administration	1,54%
3	Agriculture	16,92%
5	Alimentation	1,54%
6	Commerce	4,62%
7	Développement social et communautaire	16,92%
8	Education	16,92%
9	Formation	3,08%
10	Gestion	3,08%
11	Hôtellerie	12,30%
12	Imprimerie	1,54%
13	Santé	16,92%
14	Science sociale	1,54%
15	Total	100,00%

Source : Département Observatoire de l'emploi et de la formation de l'ANPE

**Figure 9: Les secteurs d'offres d'emplois**

Ces informations ne concernent que les emplois du secteur formel. En effet, les créations d'emplois dans le secteur informel (au niveau urbain et rural) ne sont pas compilées, alors que ce secteur reste le principal pourvoyeur d'emplois, dans la région, comme sur toute l'étendue du territoire national. En effet, les emplois dans les entreprises privées formelles ne représentent que 0.7% des emplois offerts à l'échelon national, et le secteur public, englobant l'administration publique et les entreprises publiques, ne fournit que 4 % des emplois au Mali. Il est important ici de souligner la faiblesse des informations disponibles sur le marché de l'emploi dans la région. Cette situation est observée pour l'ensemble des régions du Mali, car le principal service de collecte et d'analyse des informations sur le marché de l'emploi, l'ANPE, n'en fournit pratiquement pas. Les informations proposées ne permettent pas de singulariser les régions et rendent difficile tout travail affiné de prévision.

5 LES GRANDS PROJETS STRUCTURANTS ET LES BESOINS DE COMPETENCES

La région de Ségou regorge d'importants projets constituant les pôles de croissance économique de la région. Il s'agit des aménagements hydro agricoles de la zone ON dans le cadre de la mise en œuvre du Millenium Challenge Account (MCA), du MALIBYA, des zones de production de canne à sucre et de l'usine de production de sucre de Markala du groupe Schaffer.

Tableau 32: Projets et emplois à créer

Projets	Superficie ou production prévue	Nombre d'emplois prévisionnels	Besoins de compétences ¹²
Alatona MCA	52 000 ha	150 000	Conduite d'engins de chantier Maintenance Gestionnaire de chantier Gestion de l'eau Environnement Techniques culturales Irrigation Fabrication et maintenance de matériels agricoles Logistique Commerce Electromécanique Hydraulique Electricité industrielle Froid/climatisation Fabrication mécanique Contrôle qualité Laboratoires Administration Communication BTP Transport Santé Restauration Entretien
MALIBYA Macina	100 000 ha	300 000	
Plantation industrielle de CANECO du groupe SCHAFFER	14 000 ha		
Projet sucrier de Markala SOSUMAR	195 000 tonnes	5 000	
Plantation industrielle de canne à sucre N SUKALA	14 132 ha		
Projet sucrier N SUKALA	190 000 tonnes	10 500	
Minoterie Moderne du Mali	60 000 tonnes	150	
Création Université de Ségou	2 500 étudiants	Plusieurs emplois induits	
Programme de Développement de l'Irrigation dans le Bassin du Bani et à Sélingué (site de Bla/San)	10 500 ha	3 764	

¹² Les informations disponibles ne permettent pas de préciser le nombre d'agents par niveau de qualification et par métier

6 LES BESOINS EN MAIN D'ŒUVRE DE L'ECONOMIE REGIONALE

A l'instar des autres régions du pays, il n'existe aucune étude prospective sur les besoins en ressources humaines qualifiées de la région de Ségou. Cependant, des indications plus pertinentes peuvent être tirées des programmes et projets d'investissements et de développement initiés par le Gouvernement et par les acteurs de la région, dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de Croissance Accélérée, qui a retenu comme secteurs prioritaires de développement économique et à forte potentialité d'emplois :

- Le secteur rural ;
- Les bâtiments et travaux publics ;
- Les mines ;
- L'industrie ;
- L'artisanat ;
- L'énergie et l'eau ;
- Les transports.

Malgré ce manque de données prospectives, des perspectives réelles favorables à la création massive ou à la consolidation d'emplois existent pour la région, dans le cadre de la réalisation des projets majeurs en cours.

A ceci, il faut ajouter les besoins en ressources humaines qualifiées suscités par l'organisation du Festival du Niger, dans la région, qui a permis de donner un coup d'accélérateur réel au secteur du tourisme, de l'artisanat, de l'hôtellerie et des arts.

La création récente et le démarrage prévu des activités de l'Université de Ségou, qui accueillera plus de 35 000 étudiants, auront à terme un impact réel sur la création d'emplois dans la région. En effet, l'accueil de cet effectif va nécessiter la construction d'infrastructures universitaires mais aussi d'habitations nécessitant des quantités importantes de main d'œuvre, dans les métiers du BTP. De nombreux emplois directs seront également créés.

En outre, en se référant à ces différents projets (aménagement des terres agricoles, mécanisation de l'agriculture, projets de création d'unités agro-industrielles, initiative riz, projet de valorisation du lait, promotion de l'agro-industrie, développement de la pêche et de l'aquaculture, etc.), l'économie régionale aura besoin, à court et à moyen terme, de ressources humaines qualifiées dans divers domaines, comme l'indique le tableau suivant :

Tableau 33 : Besoins en main d'œuvre

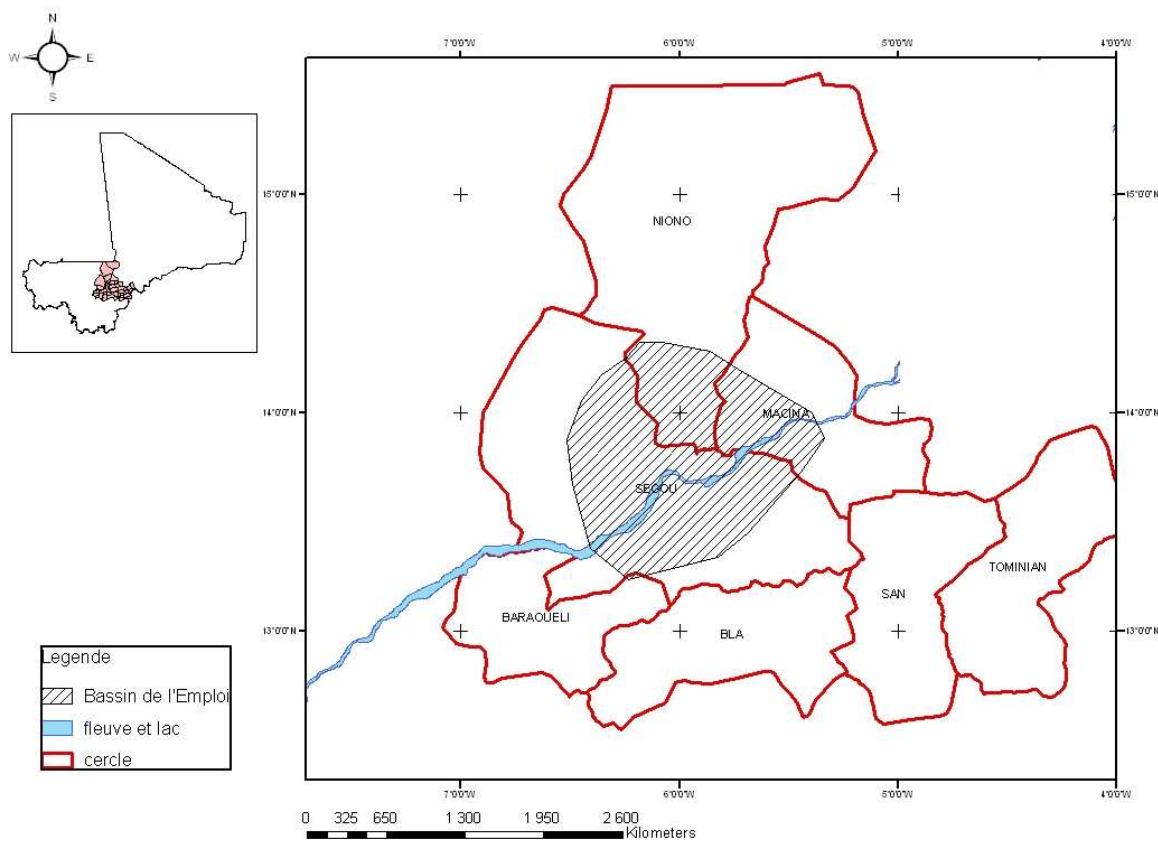
Domaines	Producteurs, Artisans, ouvriers	Ouvriers et techniciens qualifiés
Agriculture, pêche et élevage	<ul style="list-style-type: none"> • riziculture • cultures sèches (céréaliculture) • maraîchages • Embouche • élevage de petits ruminants • élevage de grands ruminants • aviculture • apiculture • pisciculture 	<ul style="list-style-type: none"> • riziculture • cultures sèches (céréaliculture) • horticulture • arboriculture • élevage de petits ruminants • élevage de grands ruminants • aviculture • apiculture • pisciculture/aquaculture
Transformation et conservation (agro alimentaire)	<ul style="list-style-type: none"> • Technique de séchage des produits de la pêche • Technique de séchage des produits maraîchers • Technique de transformation du lait et des sous produits du lait • Technique de transformation de la viande et des sous produits de la viande • Techniques de conservation 	<ul style="list-style-type: none"> • Agro-alimentaire • Conservation des produits alimentaires • Entretien et maintenance de la chaîne de froid • Maintenance des industries alimentaires • Contrôle de qualité des industries alimentaires
Bâtiments et Travaux Publics	<ul style="list-style-type: none"> • maçonnerie • ferrailage • électricité bâtiment • bois et ameublement • plomberie • carrelage • peinture et plâtrerie 	<ul style="list-style-type: none"> • maçonnerie • ferrailage • électricité bâtiment • bois et ameublement • plomberie • carrelage • peinture et plâtrerie • design
Irrigation et gestion de l'eau	–	<ul style="list-style-type: none"> • gestion et économie de l'eau • installation et maintenance des équipements d'irrigation
Entretien d'équipements motorisés	<ul style="list-style-type: none"> • Réparation et entretien des machines agricoles • mécanique automobile (véhicule léger et lourd) • mécanique des engins à deux roues 	<ul style="list-style-type: none"> • machinisme agricole • mécanique automobile (véhicule léger et lourd)
Fabrication mécanique	<ul style="list-style-type: none"> • forge • usinage de pièces mécaniques • fabrication d'équipements agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> • mécanique générale

Maintenance	<ul style="list-style-type: none"> • entretien et réparation d'équipements de froid et climatisation • réparation d'équipements électroniques (audiovisuels) • réparation de motopompes • réparation de groupes électrogènes 	<ul style="list-style-type: none"> • entretien et réparation d'équipements de froid et climatisation • réparation d'équipements électroniques (audiovisuels)
Hôtellerie, Tourisme et Restauration	<ul style="list-style-type: none"> • cuisine • accueil/accompagnement 	<ul style="list-style-type: none"> • gestion d'établissements hôteliers • restaurant • Guide/accompagnateur
Santé		<ul style="list-style-type: none"> • maintenance des équipements biomédicaux • hygiène et santé
Métallurgie, Construction métallique	<ul style="list-style-type: none"> • menuiserie métallique • fabrication d'équipements agricoles • fabrication d'équipements utilitaires 	<ul style="list-style-type: none"> • soudure • chaudronnerie/tuyauterie
Arts	<ul style="list-style-type: none"> • Teinture • Tissage • Poterie 	<ul style="list-style-type: none"> • animateur culturel
Administration, commerce et informatique		<ul style="list-style-type: none"> • logistique et transport • gestion des entreprises • gestion des ressources humaines • commerce internationale • développement local
Chimie et biologie		<ul style="list-style-type: none"> • chimie alimentaire • laboratoire
Energies, Transport, Logistique		<ul style="list-style-type: none"> • transport et logistiques • électrotechnicien
Eenvironnement et aménagement du territoire		<ul style="list-style-type: none"> • gestion et recyclage des déchets • gestion et économie de l'eau • traitement de l'eau • aménagement

Cependant force est de reconnaître que le principal bassin d'emplois de la région est constitué par les cercles traversés par le fleuve Niger et les canaux d'irrigation de l'Office. Cette zone comme précisée précédemment concentre en effet près de 45% de la population active de la région. Elle est la principale zone de production agricole de la région.

Les différents projets de construction de centrales électriques et d'industries agro-alimentaires, les aménagements agricoles et la promotion de nouvelles cultures amèneront une

concentration des créations d'emplois surtout dans les cercles de Ségou, Niono et Macina. Tous les corps de métiers mentionnés ci-dessus seront concernés.



7 LA STRATEGIE REGIONALE DE DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE

7.1 A QUI S'ADRESSE LE SCHEMA DIRECTEUR

Le SDRFTP de Ségou s'adresse :

1. aux jeunes de la région de Ségou, pour leur donner la possibilité de se construire un avenir professionnel ;
2. aux demandeurs d'emploi, pour leur donner accès aux formations qualifiantes et un parcours débouchant sur l'emploi ;
3. aux salariés d'entreprises, pour mesurer leurs compétences actuelles et les développer ;
4. aux entreprises (formelles et informelles), pour établir des partenariats productifs pour eux et pour les stagiaires qu'ils accueilleront : la formation est un élément de compétitivité des entreprises ;
5. à l'ensemble des professionnels de la chaîne : accueil, information, orientation, qualification, emploi, certification. Ils y trouveront des appuis, des outils, des dispositifs pour leur travail au quotidien.

7.2 LES TROIS (03) PILIERS : LA QUALIFICATION, L'INNOVATION, LE PARTENARIAT

Pilier N°1 : Le développement de l'accès à la qualification :

Au-delà de l'accès à la formation, de l'accès au diplôme, c'est l'accès à la qualification et à la certification que le SDRFTP entend favoriser. L'accès à une qualification souhaitée et efficace, une qualification qui mène à l'emploi. Cela suppose de rapprocher l'ensemble des voies de formation, sans pour autant occulter ce qu'elles apportent de spécifique pour les différents publics auxquels elles s'adressent et d'en faire évoluer le contenu, au regard de la réalité économique. Cela suppose aussi la mise en œuvre de nouvelles procédures, comme la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), la modularisation des formations, la création de nouvelles filières de formation porteuses d'emploi, l'initiation de modalités de formation spécifiques à l'éloignement des cercles. Cela suppose enfin une orientation choisie, qui passe par une meilleure information sur la réalité des métiers et par une offre de formation de qualité équitablement répartie sur le territoire.

Pilier N°2 : Le développement de l'innovation

Le soutien aux innovations des organismes de formation, des entreprises, des créateurs d'entreprises doit marquer la politique régionale en matière de développement économique. Les expérimentations sectorielles (telles qu'en agro-industrie) ou territoriale (telle que les arts et le tourisme) devraient pouvoir bénéficier de fonds dédiés à l'innovation. Ces fonds pourraient être contrôlés par les partenaires réunis au sein d'un Comité Régional d'Animation et de Concertation de la Formation Professionnelle.

Pilier N°3 : Le développement du Partenariat Public Privé :

La Collectivité Région est un acteur majeur de la Formation Professionnelle, mais elle n'en est pas l'unique. L'Education Nationale, les organismes de formation, les entreprises ont leurs compétences propres et leurs responsabilités sont partagées. L'Assemblée Régionale est la plus à même de renforcer la coordination, d'initier des partenariats, d'impulser de nouvelles politiques et de proposer des modes de gouvernance plus efficaces. C'est pour cela que la Collectivité Région a largement associé l'ensemble des partenaires à l'élaboration du

SDRFTP. Elle souhaite faire de l'amélioration de la gouvernance et du partenariat le troisième pilier de sa stratégie en faveur de la Formation Professionnelle. La mise en cohérence, la mutualisation volontariste des moyens de tous, dans le respect des prérogatives et des procédures de chacun, devraient permettre de rendre plus efficaces encore les politiques publiques allant de l'éducation, à la qualification et à l'emploi.

7.3 LE SDRFTP, UN PROJET BASE SUR TROIS (03) ENJEUX

Le Gouvernement ambitionne de faire du Mali une puissance agricole émergente, grâce au développement de l'agriculture et de l'agro-industrie. Pour atteindre cet objectif, il a entrepris, depuis quelques années, des investissements importants, en termes d'aménagements agricoles, et une campagne de promotion active en faveur du développement de l'industrie. La région de Ségou, à cause de son potentiel agricole lié à la présence du fleuve Niger et du Barrage de Markala, avec ses canaux d'irrigation, est la principale région bénéficiaire de cette politique. Pour l'atteinte des objectifs de productivité et pour attirer les investisseurs, la région aura besoin de ressources humaines qualifiées et en nombre suffisant. La disponibilité de ces ressources compétentes est une des conditions majeures à la réussite de cette politique qui permettra à la région de Ségou d'amorcer son décollage économique et de devenir la locomotive qui va entraîner le reste du pays.

La Collectivité Région de Ségou, conformément à la loi n°95-034 du 12 avril 1995, est l'acteur principal du développement régional et local. Dans cette perspective, elle entend assumer toute sa responsabilité en apportant un soutien actif aux efforts du Gouvernement dans la région.

Dans le domaine des ressources humaines, et conformément au décret n° 02-313 du 2 juillet 2002 et aux indications de la Politique Nationale de Formation Professionnelle, elle a décidé de se doter d'une stratégie de développement de son dispositif de formation technique et professionnelle ; l'objectif visé étant de rénover l'appareil régional de formation, afin qu'il puisse répondre aux besoins actuels et futurs en ressources humaines compétentes de son économie.

Dans la quête de cet objectif de développement, la Collectivité Région de Ségou a retenu trois enjeux majeurs, à savoir :

1. L'égalité des chances :

Chaque demandeur d'emploi, homme, femme, jeune, handicapé doit pouvoir accéder à une qualification et à un emploi décent. Chaque salarié d'entreprise doit pouvoir afficher ses compétences et avoir la possibilité de les développer.

2. Une réponse aux besoins de l'économie régionale et locale :

Le SDRFTP est une réponse aux impératifs de développement économique de la région de Ségou ; il contribuera à son développement, en accompagnant plus particulièrement les filières stratégiques.

3. L'équilibre territorial fondé sur l'égalité des cercles :

Les études effectuées par les groupes de travail dans chacun des cercles, sous la responsabilité du point focal, validées par chacun des groupes de concertation locale, ont montré non seulement les spécificités de chacun des cercles, mais aussi les grandes différences qu'il sera nécessaire de gommer, en vue d'un équilibre territorial et d'un développement harmonieux de la région.

La prise en compte de ces enjeux s'étalera dans la durée ; c'est pourquoi le SDRFTP est conçu comme une démarche commune, reposant sur des constats et des diagnostics partagés, un engagement à progresser, et non comme un document de programmation figé. Cette prise en compte des enjeux auxquels la région est confrontée détermine le choix d'orientations prioritaires, axes stratégiques pour le présent SDRFTP, socle structurant d'une politique de formation ambitieuse.

7.4 LES AXES STRATEGIQUES DU SDRFTP

Pour répondre à ces trois enjeux, le SDRFTP s'articule autour de cinq (05) grandes orientations ou axes stratégiques. Chacun de ces axes stratégiques se déclinera à son tour en plan d'action opérationnel composé d'actions spécifiques.

Axe Stratégique N° 1 : Affirmer une gouvernance régionale claire et partagée

Par le décret n°02-313/P-RM du 4 juin 2002, le Gouvernement a conféré aux Collectivités Territoriales des compétences en matière d'éducation. Pour le niveau région, ces compétences concernent essentiellement l'enseignement secondaire général mais aussi l'enseignement technique et professionnel et la formation professionnelle. Des avancées importantes ont été réalisées en matière de décentralisation et déconcentration dans l'ensemble du secteur éducatif. Cependant, les Collectivités et les autres acteurs de la région peinent encore à assumer toutes leurs responsabilités, surtout par rapport à la gestion et au pilotage des secteurs de la formation technique et professionnelle. Aussi les autorités régionales sont-elles décidées à renforcer les compétences de l'ensemble des acteurs impliqués par la mise à disposition d'outils de gestion et de programmation. L'objectif visé est de faire de la Collectivité et des ses partenaires régionaux les principaux acteurs de la programmation et de la définition des priorités en matière de formation professionnelle. Lors de l'élaboration de ce document, la Collectivité Région a adopté une démarche fondée sur la concertation qu'il s'engage à maintenir lors de la mise en œuvre par :

- l'adoption d'une organisation permettant la coordination des partenaires, en partageant les informations et les critères de décision, pour mettre en cohérence les différents dispositifs dans le respect des compétences de chacun ;
- l'animation de la concertation tant à l'échelon régional qu'à l'échelon de chaque territoire, en rapport avec chaque secteur professionnel ;
- le pilotage et le renforcement des démarches et des moyens d'animation, d'évaluation et de prospective.

A terme, il s'agit de développer une nouvelle offre d'information, d'orientation, de formation et d'accompagnement qui réponde aux nouvelles orientations régionales.

Axe Stratégique N°2 : Renforcer les pôles de croissance économique en développant un partenariat public privé

Il s'agit ici de garantir un meilleur ciblage des activités de formation, vers la satisfaction des besoins des secteurs actuels et futurs porteurs de croissance dans la région. L'objectif visé est d'utiliser la formation technique et professionnelle comme un levier pour le passage d'une économie de subsistance à une économie de marché, avec la création de valeur ajoutée sur les productions de la région. Cela contribuera à la promotion de l'emploi et, par conséquent, à la création de richesses pour les populations de la région. La Collectivité Région de Ségou s'attèlera à renforcer le lien et la cohérence entre le Schéma Directeur Régional de la Formation Technique et Professionnelle et les autres programmes et projets de la région, à

réaliser des études régulières sur l'évolution des besoins en ressources humaines de l'économie régionale et à promouvoir un partenariat public privé.

Axe Stratégique N° 3 : Améliorer les compétences des actifs de l'économie régionale en vue de leur professionnalisation

La région de Ségou est la région du Mali qui compte le plus grand nombre de travailleurs ruraux. Plus de 900 000 personnes ont une activité principale dans le secteur rural. Cette population constitue, avec les actifs du secteur de l'artisanat, la plus grande proportion de travailleurs de la région. Elle est majoritairement illettrée et très peu formée. Elle a acquis, généralement, ces compétences par le système traditionnel d'apprentissage et elle éprouve, par conséquent, des difficultés réelles à s'adapter aux exigences de productivité nécessaires pour le passage d'une économie de subsistance à une véritable économie de marché. Aussi la Collectivité Région de Ségou s'est-elle fixé pour ambition de bâtir un dispositif adapté de formation continue, permettant d'offrir des opportunités d'amélioration de compétences, à l'ensemble de la population active. Ce dispositif sera soutenu par des actions vigoureuses de lutte contre l'analphabétisme et l'illettrisme.

Axe Stratégique N° 4 : Faciliter l'accès des jeunes et des femmes à une qualification professionnelle

Il s'agit surtout de permettre aux jeunes et aux femmes, qui constituent l'écrasante majorité de la population au niveau de la région, d'acquérir le minimum de qualification professionnelle avant leur entrée dans la vie active. Cela passe par le développement des dispositifs de formation technique et professionnelle, d'apprentissage et par la lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisme. En effet, malgré les avancées importantes en matière de scolarisation au niveau de la région, la grande majorité des jeunes sortent du système éducatif sans qualification professionnelle et retombent rapidement dans l'illettrisme et l'analphabétisme.

Axe Stratégique N° 5 : Promouvoir le développement d'une offre de formation de qualité

La mise en place progressive d'une démarche qualité et de normes régionales de qualité dans la gestion et le pilotage des secteurs de l'enseignement technique et de la formation professionnelle va constituer un élément important, pour l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacités des dispositifs de formation et, par conséquent, de l'employabilité des bénéficiaires. Cette démarche qualité va concerner le pilotage régional, la gestion des centres de formation, les infrastructures, les équipements et outillages, les ressources humaines, les programmes et contenus de formation, les relations avec l'environnement économique et professionnel, etc. L'Approche Par Compétence (APC) est retenue comme le socle sur lequel sera bâti l'ensemble des dispositifs et des procédures.

7.5 LES AXES OPERATIONNELS D'INTERVENTION

Pour chaque orientation stratégique, des axes opérationnels et des actions ont été définies :

Axe Stratégique N° 1 : Affirmer une gouvernance régionale claire et partagée

Il s'agit ici de renforcer les collectivités et les acteurs régionaux, afin qu'ils puissent mieux assumer leur responsabilité. Ces actions de renforcement de capacités permettront de doter les

acteurs régionaux de moyens adéquats pour une gestion efficace et efficiente du dispositif régional de formation technique et professionnelle. Les services déconcentrés de l'Etat bénéficieront aussi des actions qui seront entreprises, afin qu'ils puissent mieux assurer leur mission d'appui/conseil aux collectivités. Pour l'atteinte des objectifs fixés, les axes d'intervention suivants sont retenus :

Axe opérationnel 1 : Renforcer le leadership des Collectivités Territoriales

Action 1 : Professionnaliser les ressources humaines de la Collectivité Région chargées du pilotage et de la gestion de la Formation Professionnelle ;

Action 2 : Renforcer les ressources humaines ;

Action 3 : Développer des outils de programmation et de gestion ;

Action 4 : Renforcer les moyens techniques ;

Action 5 : Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication interne et externe sur le SDRFTP, en particulier pour diffuser l'information au niveau de chaque cercle.

Axe opérationnel 2 : Renforcer le partenariat entre les différents acteurs impliqués dans le pilotage et la gestion de la Formation technique et professionnelle

Action 6 : Renforcer le cadre de concertation (Etat, Secteur Privé, Partenaires sociaux, Collectivités Territoriales, Société civile, Partenaires Techniques et Financiers etc.).

Axe opérationnel 3 : Renforcer et rationaliser le financement de la Formation Professionnelle

Action 7 : Diversifier les sources de financement de la formation (public, privé, Collectivités territoriales, Partenaires techniques et financiers, bénéficiaires) ;

Axe Stratégique N°2 : Renforcer les pôles de croissance économique impliquant un partenariat public privé

L'objectif est de faire de la formation professionnelle un levier important de promotion des secteurs de développement à fort potentiel de croissance. Il s'agit d'instaurer, au niveau de la région, un mécanisme de veille permanente, en partenariat avec le secteur privé et les investisseurs, afin d'anticiper à court et moyen termes sur les besoins en ressources humaines de l'économie régionale. Cette stratégie contribuera à promouvoir l'investissement privé dans la région.

Axe opérationnel 4 : Mettre en place un dispositif régional de veille sur les besoins de ressources humaines, en relation avec les acteurs de développement et les investisseurs

Action 8 : Instaurer un mécanisme régional d'observation des secteurs d'activités porteurs d'emploi, en partenariat avec les professionnels de l'économie ;

Action 9 : Améliorer l'information sur les besoins et filières de formation ;

Action 10 : Encourager et développer les partenariats entre les centres de formation professionnelle et les entreprises ;

Action 11 : Elaborer des programmes de formation adaptés, en partenariat avec les organisations professionnelles concernées ;

Axe Stratégique N°3 : Améliorer les compétences des actifs de l'économie régionale, en vue de leur professionnalisation

Le but recherché est de mettre la formation au service, d'une part, des projets professionnels et d'épanouissement personnel des actifs de la région et, d'autre part, des besoins actuels et futurs de l'économie, afin qu'elle accompagne, en s'adaptant en permanence, la stratégie de développement économique et social de la Région. De ce fait, la formation devient un outil d'anticipation permanente garantissant l'avenir de la région, son développement et le devenir de ses habitants. Les axes opérationnels retenus sont :

Axe opérationnel 5 : Elaborer et mettre en œuvre des plans sectoriels de formation continue qualifiante pour l'ensemble des actifs de l'économie régionale, en vue de favoriser la promotion et le maintien des emplois

La formation continue est déterminante, tant pour pérenniser l'emploi des actifs que pour accompagner le développement économique de la région. C'est pour cette raison que seront privilégiées des formations orientées vers des métiers porteurs en relation avec les secteurs économiques porteurs d'emplois et de création de richesse au niveau de la région. Les actions de formation continue ponctuelles seront inscrites dans les plans de développement sectoriels de ressources humaines élaborés avec l'implication de l'ensemble des acteurs. Les secteurs de l'agriculture, de l'artisanat, de la santé seront priorisés. Les actions suivantes seront réalisées :

Action 12 : Elaborer des plans sectoriels de formation continue pour les actifs de l'économie régionale ;

Action 13: Faciliter l'accès des actifs à la formation continue ;

Action 14 : Développer des activités de formation continue pour les demandeurs d'emploi et les salariés des entreprises ;

Action 15 : Mettre en place une démarche de validation des acquis de l'expérience ;

Action 16 : Mettre en place un mécanisme régional de financement de la formation continue ;

Action 17 : Renforcer l'implication des organisations professionnelles dans l'identification des besoins de formation ;

Axe Stratégique N° 4 : Faciliter l'accès des jeunes et des femmes à une qualification professionnelle

La formation professionnelle initiale constitue le socle sur lequel va se construire tout le processus de qualification, d'accès à l'emploi et de formation tout au long de la vie. Elle occupe un rôle majeur pour préparer l'avenir tant dans la construction des individus que dans

la satisfaction des besoins de l'économie. A ce titre, elle joue un rôle prépondérant et doit faire l'objet de la plus grande mobilisation de l'ensemble des acteurs.

Axe opérationnel 6: Développer un dispositif de formation pré qualifiant pour les jeunes non scolarisés et déscolarisés précoces

La région de Ségou, malgré les avancés réalisées en matière de scolarisation, est confrontée à un problème de déperdition scolaire important. Aussi est-il important, pour aider à la gestion de ce phénomène, de diversifier les parcours scolaires, en mettant en place un dispositif pré qualifiant, qui prendra en charge les jeunes scolarisés en difficulté et les jeunes non scolarisés. Le but visé est de donner à ces jeunes des opportunités pour une meilleure orientation professionnelle. Pour cela, l'ensemble des moyens de formation existants dans la région seront décloisonnés et mis à contribution. Cependant, le secteur de l'artisanat et les entreprises agricoles seront particulièrement sollicités pour l'encadrement des bénéficiaires de ce dispositif. Les actions suivantes seront mises en œuvre :

Action 18 : Concevoir et mettre en œuvre une offre de formation pré qualifiante.

Axe opérationnel 7: Renforcer le dispositif régional de formation professionnelle, qualifiante et par apprentissage

La région entend faire de la formation professionnelle une offre crédible d'acquisition de compétences, pour renforcer l'offre éducative régionale. Toute la démarche, qui sera mise en œuvre à cet effet, sera la traduction au niveau de la région des orientations stratégiques définies dans la politique nationale de formation professionnelle. L'objectif visé est de donner la possibilité à environ 50% des enfants déscolarisés ou non scolarisés d'accéder à un apprentissage.

Pour l'atteinte des objectifs fixés, les actions suivantes seront réalisées :

Action 19 : Décloisonner l'ensemble des dispositifs régionaux pour les rendre accessibles aux publics cibles de la formation professionnelle ;

Action 20 : Mettre en place un dispositif d'insertion des jeunes, par l'activité économique, du type Plate Forme de Services : Régies de Territoires, Filières professionnelles, Chantier école, Chantier d'insertion ... ;

Action 21 : Renforcer l'apprentissage traditionnel, source d'insertion professionnelle, afin d'améliorer sa performance ;

Action 22 : Etendre l'apprentissage à l'ensemble des localités, en tenant compte des réalités spécifiques ;

Action 23 : Diversifier les filières de formation, en tenant compte des besoins de chaque localité ;

Action 24 : Créer un centre d'apprentissage dans chaque cercle ;

Action 25 : Appuyer le secteur privé pour la création et /ou le renforcement de centres de formation professionnelle ;

Action 26 : Utiliser des entreprises artisanales et agricoles pour assurer des activités de formation.

Axe opérationnel 8: Renforcer le dispositif régional d'enseignement technique et professionnel

L'objectif visé, ici, est de changer les tendances actuelles observées dans ce secteur. Il s'agit de diminuer l'importance des formations tertiaires, en faisant évoluer cette offre de formation vers la satisfaction des besoins actuels et futurs du marché du travail et en y orientant beaucoup plus de jeunes que dans l'enseignement secondaire général. La Collectivité Région de Ségou projette, sur les dix prochaines années, d'accueillir, dans l'enseignement technique et professionnel, environ 60% des effectifs inscrits au niveau de l'enseignement secondaire. L'implantation et la généralisation de l'Approche Par Compétences, ainsi que l'introduction de l'alternance, permettront de renforcer les liens avec le monde du travail et d'augmenter les capacités d'accueil au niveau des établissements. Pour l'atteinte de ces objectifs, elle mettra en œuvre les actions suivantes :

Action 27 : Renforcer les capacités d'accueil des établissements existants ;

Action 28 : Construire et/ou renforcer les établissements d'enseignement technique et professionnel dans chaque cercle

Action 29: Renforcer l'implantation de l'Approche Par Compétences dans les établissements ;

Action 30 : Introduire l'alternance comme mode de formation contribuant à la gestion des flux

Action 31: Diversifier les filières de formation, en tenant compte des besoins réels en ressources humaines des cercles et de la région ;

Action 32 : Promouvoir l'investissement privé.

Axe opérationnel 9 : Adapter l'offre de formation professionnelle agricole pour une plus grande professionnalisation des acteurs ruraux

La Collectivité Région de Ségou fait du développement de la formation agricole, en général, et de la formation agricole initiale, en particulier, un axe prioritaire de sa stratégie d'intervention dans le domaine de la formation technique et professionnelle. Il s'agit ici de passer d'une agriculture de subsistance à une véritable agriculture de productivité et de création de valeur ajoutée. Aussi le dispositif sera-t-il rénové, afin de fournir des ouvriers et des techniciens dont l'apport sera déterminant, pour l'atteinte des objectifs de développement du secteur agricole, définis dans la Loi d'Orientation Agricole.

La nouvelle offre de formation prendra en compte l'ensemble des besoins en ressources du secteur, à travers la formation d'ouvriers et de techniciens dans les domaines des techniques **de production, de la gestion des exploitations, de la transformation artisanale, de l'agro-industrie, des services**. Elle permettra, non seulement, de perfectionner les savoir-faire, mais

aussi, d'inculquer les règles d'hygiène liées à la fabrication et au conditionnement des produits agro-alimentaires. Les actions suivantes seront mises en œuvre :

Action 33 : Redéfinir le dispositif régional de la formation professionnelle agricole, en fonction des besoins de la région ;

Action 34 : Diversifier des filières de formation, en relation avec les besoins de la région ;

Action 35 : Réhabiliter et renforcer les structures de formation existantes ;

Action 37 : Mettre en place des dispositifs de formation souples et de proximité ;

Action 38 : Réviser les anciens programmes et en élaborer de nouveaux, avec des contenus de formation conçus selon l'Approche Par Compétences ;

Action 39 : Renforcer les liens avec les organisations paysannes.

Axe opérationnel 10 : Rénover le dispositif régional de formation pour le rendre plus cohérent, plus performant et plus adapté aux besoins de la région

L'appareil régional de formation semble important, en termes d'infrastructures. Cependant, ces infrastructures ne sont généralement pas fonctionnelles. Elles sont inégalement réparties sur l'étendue du territoire et ne permettent pas de répondre aux besoins de la région. En décidant de rénover l'appareil régional de formation, l'objectif visé par la collectivité Région de Ségou est de bâtir une offre de formation continue et par apprentissage diversifiée, inscrite dans les réalités territoriales, proche des communautés et accessible aux différents publics. Ainsi, les actions suivantes seront mises en œuvre :

Action 40 : Elaborer un plan de réhabilitation et de construction de structures de formation technique initiale dans la région ;

Action 41 : Créer un mécanisme régional d'information, d'orientation professionnelle, de suivi et d'accompagnement de l'insertion des bénéficiaires dans l'emploi ;

Action 42 : Renforcer les dispositifs d'accès à la Formation Initiale Qualifiante pour les bénéficiaires les plus défavorisés ;

Action 43 : Mobiliser l'ensemble des partenaires autour de ce plan ;

Action 44 : Rechercher des financements.

Axe Stratégique N° 5 : Promouvoir le développement d'une offre de formation de qualité

L'amélioration de la qualité nécessite des actions courageuses et une rupture avec la facilité et les pratiques qui ont conduit la formation professionnelle à contribuer à l'exacerbation du phénomène du chômage. Aussi des axes d'intervention sont-ils retenus pour impulser un véritable changement qualitatif au niveau de l'ensemble du dispositif régional de formation. Il s'agit de :

Axe opérationnel 11 : Professionnaliser les acteurs chargés de la mise en œuvre des formations

Action 45 : Elaborer et mettre en œuvre un plan de formation de l'ensemble des acteurs directement concernés par la conduite des dispositifs de formation (gestionnaires des centres, formateurs, maîtres d'apprentissages, etc.) ;

Action 46 : Elaborer et mettre en place des outils partagés de gestion.

Axe opérationnel 12 : Améliorer les méthodes pédagogiques

Action 46 : Implanter et généraliser l'Approche Par Compétences ;

Action 47 : Promouvoir l'alternance dans la formation ;

Action 48 : Renforcer les relations avec le monde professionnel, à travers des stages de formation professionnelle.

Axe opérationnel 13 : Mettre en place une démarche qualité au niveau des organismes de formation, des formations dispensées, des moyens humains et matériels à disposition

Action 49 : Soutenir la mise en place d'un référentiel qualité dans la formation professionnelle au niveau de la région ;

Action 50 : Etablir une cartographie qualité des établissements de formation de la région.

Axe opérationnel 14 : Faciliter l'accès des couches vulnérables

Action 51 : la création ou le réaménagement de centres en vue de les adapter aux besoins spécifiques des couches vulnérables ;

Action 52 : la mise en place des mesures incitatives en faveur des couches vulnérables pour l'accès à la Formation Professionnelle.

8. PERSPECTIVES DES LIENS DU SDRFTP AVEC D'AUTRES POLITIQUES REGIONALES

Au regard du rôle social qui sera le sien, de l'égalité des chances qu'il veut instaurer, du rôle qui sera le sien dans le développement économique de la Région, du nécessaire équilibre à instaurer entre les cercles, le SDRFTP deviendra être le socle sur lequel reposeront d'autres dispositifs contribuant au développement de la région : le SDRDE, le SDRAT et le Plan Stratégique de Développement Régional.

Le SDRFTP va concourir à l'adoption d'une véritable politique tournée vers l'emploi, la formation, la qualification, l'insertion et le développement économique.

8 LE PILOTAGE, L'EVALUATION ET LA MISE A JOUR DU SDRFTP

8.1 LE PILOTAGE DU SDRFTP

Un comité de pilotage du SDRFTP sera constitué et animé par le Président de la Collectivité Région. Il sera rattaché à la Commission Développement des Ressources Humaines du Comité Régional d'Orientation, de Coordination, de Suivi des Actions de Développement (CROCSAD). Il regroupera, outre les représentants des Collectivités territoriales, les services déconcentrés de l'Etat, les partenaires sociaux, les organisations faïtières (Chambre de Commerce, Chambre des Métiers, Chambre d'Agriculture, ...) et les représentants du monde économique. Nous proposons que ce comité de pilotage soit dénommé **Comité Régional d'Animation et d'Orientation de la Mise en Œuvre du SDRFTP**.

C'est une instance de dialogue régional, de concertation et de co-construction sur la formation, qui regroupe l'ensemble des acteurs de ce domaine. Il se réunira, au moins une fois par an, et aura pour mission de suivre la réalisation des actions prévues dans le plan d'actions de mise en œuvre du SDRFTP, de les réorienter, au besoin.

Ses principales tâches seront :

- le pilotage, la coordination des actions ;
- l'articulation de ce comité avec l'ensemble des instances liées à la formation ;
- la mise en cohérence des politiques des différents partenaires, en matière de formation technique et professionnelle ;
- la recherche permanente de l'équilibre entre la satisfaction des besoins en compétences exprimés par le secteur économique et les aspirations de ceux qui bénéficient d'actions de formation ;
- l'analyse prospective des besoins en ressources humaines de la région ;
- la recherche de l'équilibre partenariat public / privé dans toutes les actions.

Les différents cadres de concertation, présidés par des élus de la Collectivité Région, participent également à la mise en œuvre du SDRFTP, en entretenant la dynamique locale et régionale.

8.2 LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI DU SDRFTP

La mise en œuvre

La Collectivité Région entend que le SDRFTP soit une démarche active permettant de répondre aux orientations stratégiques définies précédemment. Elle doit être au cœur de la mise en œuvre des actions proposées.

Ainsi, la Coordination de la mise en œuvre du plan d'actions du SDRFTP sera confiée à la commission « Education, Formation Professionnelle », existant déjà et réunissant les décideurs régionaux de la formation professionnelle. Cependant, son organisation devrait être revue, afin d'en faire **un pôle de développement des ressources humaines, associant formation professionnelle, économie et emploi**. Ce qui lui permettra de mieux tenir son rôle de chef de file de la formation professionnelle en région. Elle aura pour tâches :

- la recherche de projets structurants à l'échelle de la région ;
- la conduite de travaux visant l'articulation entre la formation et l'emploi ;
- l'instauration d'un dialogue permanent entre les organismes de formation et les entreprises ;
- l'information des publics, en vue de leur faire découvrir les métiers porteurs ;
- l'animation, la mise en œuvre et le suivi des actions retenues dans le SDRFTP ;
- l'adaptation des formations à l'évolution des emplois ;
- l'animation de l'observatoire prospectif des métiers et des qualifications ;
- l'élaboration de statistiques annuelles sur la formation dans la région ;
- le lancement d'études sur les besoins en formation dans des domaines spécifiques.

La commission pourra constituer, au besoin, des groupes de travail, en fonction des thèmes prioritaires du moment.

Le suivi

Pour le suivi de la mise en œuvre du SDRFTP, un mécanisme de suivi régional organisé autour de la Direction régionale des statistiques et de l'antenne régionale de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (département observatoire de l'emploi et de la formation) sera créé. Il établira un bilan semestriel des actions réalisées, qui sera présenté au **Comité Régional d'Animation et d'Orientation de la Mise en Œuvre du SDRFTP**.

8.3 L'EVALUATION DU SDRFTP

Les ambitions du présent SDRFTP sont orientées vers son adaptation continue, comme en atteste l'accent porté sur l'importance du pilotage et sur la concertation permanente qui doit être le fondement de sa mise en œuvre.

Néanmoins, il importe qu'il soit également assorti d'un dispositif d'évaluation qui permette aux acteurs de la formation professionnelle de mesurer la progression de son application ainsi que ses effets. Compte tenu des enjeux liés à sa mise en œuvre et à sa conduite, l'élaboration des outils d'évaluation s'effectuera progressivement et s'étendra dans la durée. Dans ce cadre, l'objectif de la Collectivité Région est de mettre à la disposition des partenaires associés à son pilotage les instruments de mesure adéquats, pour parvenir, à terme, à une évaluation leur permettant de mieux orienter leurs politiques et leurs actions respectives. Afin de disposer d'un regard externe, cette mission sera confiée à un cabinet d'évaluation externe.

8.4 L'EVALUATION DES EFFETS - LES IMPACTS

Il s'agit ici de la mise en place d'outils nouveaux servant à apprécier l'impact des actions de formation en direction des demandeurs d'emploi, des jeunes ou des apprentis inscrits en formation initiale et en formation qualifiante, des salariés d'entreprises aussi :

- L'accès à la formation

Suivi des caractéristiques des publics accueillis dans les formations proposées par les différents acteurs. S'agissant de vérifier si le public attendu est bien celui qui accède aux offres de formation, les résultats des enquêtes qui seront conduites et les bilans des organismes de formation seront mis à profit pour éclairer cette observation.

- L'accès à la qualification

Analyse des propositions émises par les organismes de formation et de leurs bilans pour identifier les niveaux préparés, les diplômes obtenus, les qualifications atteintes.

- L'accès à l'emploi - l'insertion professionnelle

Le taux d'insertion professionnelle des bénéficiaires constitue un des critères les plus objectifs d'évaluation des politiques de formation professionnelle.

Concernant la formation professionnelle initiale, la formation professionnelle qualifiante, les demandeurs d'emploi, des enquêtes apporteront un éclairage sur le devenir professionnel des jeunes, apprentis et demandeurs d'emploi. Plusieurs types d'enquêtes et d'outils de suivi pourront être utilisés (suivi à 3 mois et 6 mois par exemple, observatoire de placement, ...). Des contacts seront noués par l'Assemblée Régionale de Ségou avec les autorités académiques pour envisager d'accroître la lisibilité régionale du contenu des enquêtes nationales et de les rapprocher avec les résultats obtenus au niveau régional. Dès le lancement des premières actions du SDRFTP, une recherche d'indicateurs pertinents sera effectuée afin d'anticiper les mesures d'impacts garantes de l'objectivité de l'atteinte des résultats escomptés. Un cabinet conseil sera sélectionné à cet effet.

REFERENCES

- **Document cadre du CSCRP**
- **Loi d’Orientation de l’Education, 1998**
- **Politique Nationale de l’Emploi, 1998**
- **Politique Nationale de la Formation Professionnelle, juillet 2009**
- **Loi d’Orientation Agricole**
- **Perspectives de la population du Mali 1999 – 2024**
- **Annuaire 2008 – 2009 de la Cellule de Décentralisation**
- **Rapport d’activités 2009** Direction Régionale de l’Agriculture (DRA)
- **Rapport d’activités 2009** Direction Régionale de la Production et des Industries Animales (DRPIA)
- **Rapport d’activités 2009** Direction Régionale de la Pêche (DR Pêche)
- **Rapport du Recensement Industriel 2006**
- **Rapport d’activités 2009** Direction Régionale de l’Agriculture (DRA)
-
- **Centre Régional de la Promotion de l’Artisanat (CRPA) : Bref Aperçu sur l’Artisanat dans la région de Ségou, décembre 2008.**
- **Direction Régionale de l’Agriculture : Bilan des Productions Agricoles de la Campagne 2007_ 2008.**
- **Direction Régionale de la Pêche : Rapport d’Activité Annuel 2008.**
- **Direction Nationale de la Statistique et de l’Informatique (DNSI) : Forum sur l’accès à l’emploi agricole en relation avec la réduction de la pauvreté dans la région de Ségou : Thème : Lien entre la promotion de l’accès agricole au mali et la réduction de la pauvreté dans la région de Ségou, 29 _ 30 Août 2008.**
- **Direction Nationale de la Statistique et de l’Informatique (DNSI) : Forum sur l’accès à l’emploi agricole en relation avec la réduction de la pauvreté dans la région de Ségou : Thème : Problématique de l’emploi rural au mali et le cas particulier de Ségou, 29 _ 30 Août 2008.**
- **Département Observatoire de l’Emploi et de la Formation (DOEF) : Etude sur les opportunités de développement de l’emploi local dans les collectivités décentralisées au mali, Extrait du rapport, région de SEGOU.**
- **Schéma régional d’aménagement du territoire réalisé par BEAGGS et actualisé par le BEFOR et le CRPD, octobre 2008.**
- **Plan Stratégique de développement régional de Ségou réalisé par BEFOR avec l’appui technique du comité régional pour la planification du développement (CRPD), décembre 2007.**
- **Répertoire de l’offre de la formation professionnelle dans la région de Ségou, Avril 2008.**
- **Institut National de la Statistique INSTAT, Bureau Central du Recensement – BCR, juillet 2009 , 4 ème Recensement Général de la Population et de l’Habitat du mali – RGPH 2009.**
- **Direction Régionale du Travail de l’Emploi et de la Formation Professionnelle : Rapport d’activité période du 01 Janvier au 31 Mars 2008.**

- **Direction Régionale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle :**
Rapport d'activité période du 01 Avril au 31 Juin 2008.
- **Direction Régionale de l'Agriculture Ségou :** Plan de campagne 2008/2009,
Décembre 2007.
- **Rapport du groupe d'expert chargé de l'élaboration du PRODEFPE**
- Rapport EPAM, 2007
- Plan Régional de développement de la Formation Professionnelle de la région Ile de France
- Plan Régional de développement de la Formation Professionnelle de la région Aquitaine

ANNEXE

PROPOSITION DE RENFORCEMENT DU DISPOSITIF REGIONAL DE FORMATION DANS LA REGION DE SEGOU

AE	Localités	BT	CAP	Nbre de centres fonctionnels et formels	Propositions
					Centres à créer /réhabiliter
SEGOU	Ségou	Secrétariat, Comptabilité, Dessin Bâtiment, Douane Mécanique automobile, Transit, Aide soignant Agropastoral, Electromécanique, Agro alimentaire, Electroménager.	Dessin bâtiment, Comptabilité, Secrétariat, Transit, douane, infirmier Electromécanique, Mécanique automobile.	- 20 centres ETP - 6 centres FPQA - 3centres FPAD - 1 CF Sup - 6 CAR	- créer 1 centre d'Apprentissage à Markala - Renforcer les établissements existants surtout dans les zones de l'Office du Niger
	Niono	Secrétariat, comptabilité, Technicien supérieur de Santé	Construction métallique, maçonnerie, carrelage, plomberie sanitaire, électricité, employé du bureau, secrétariat, comptabilité, aide soignant, infirmier de 1 ^{er} cycle	- 3 centres ETP - 1 centre FPQA - 1 centre FPAD - 1 CF piscicole - 1 CF agricole - 1 CAR	- Renforcer le centre piscicole de Molodo - Renforcer le CAR - Renforcer les centres existants - créer 1 centre d'apprentissage à Niono
	Macina	Agro sylvo pastoral	-	- 1 centre ETP - 1 centre FPAD - 3 CAR - 1CAA	- Renforcer le centre ETP - créer 1 centre d'apprentissage - Renforcer les 3 CAR

AE	Localités	BT	CAP	Nbre de centres fonctionnels et formels	Propositions
					Centres à créer /réhabiliter
SAN	San	Secrétariat, Comptabilité, Mécanique générale, Technicien de Santé, Dessin bâtiment, Electricité.	Secrétariat Comptabilité, Mécanique générale, Auxiliaire de Santé, Obstétrique Dessin bâtiment, Electricité, Menuiserie Bois, Travail de bureau.	- 6 centres ETP - 2 centres FQP - 1 centre FPAD - 6 CAR tous fermés - 1 Centre féminin	- Réhabiliter 2 CAR - Renforcer les centres existants
	Tominian	Comptabilité, secrétariat	Comptabilité, secrétariat	- 1 centre ETP - 3 CAR	- créer 1 centre d'enseignement technique à Tominian - renforcement les 2 CAR déjà ouverts
	Bla	Agro sylvo pastoral Comptabilité, Secrétariat Santé	-	- 3 centres ETP - 3 CAR - 2 centres FQP	- créer 1 centre d'apprentissage à Yangasso - Renforcer les centres existants

1. Centre d'Apprentissage : Centre d'apprentissage (concept développé par Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle)
2. CAA : Centre d'Apprentissage Agricole
3. CAR : Centre d'Animation Rurale
4. ETP : Enseignement Technique et Professionnel
5. CF : Centre de Formation